

Année universitaire 2024-25

Guide des études des DUEF et DUPLEX

Pôle formations en langues (PFL)

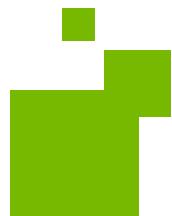
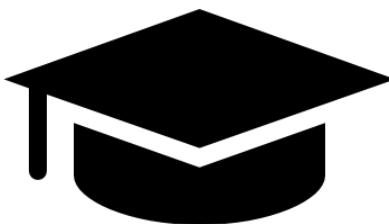
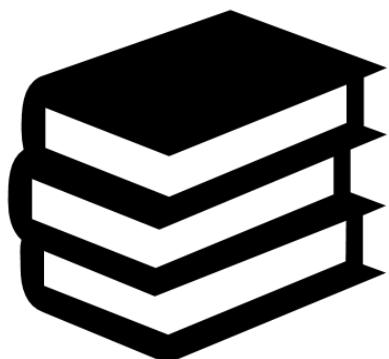


TABLE DES MATIERES

LE MOT DE L'EQUIPE	3
Numéros et adresses utiles	4
L'équipe administrative	4
La directrice des études	4
Les enseignants responsables de niveaux / diplômes	4
ORGANISATION des ENSEIGNEMENTS et du CONTRÔLE des CONNAISSANCES	5
Les DUEF et le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)	5
Organisation générale du contrôle des connaissances	5
<i>préparation au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A1 (DUVFRA1-311)</i>	6
<i>préparation au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A2 (DUVFRA2-311)</i>	6
<i>préparation au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises B1 (DUVFRB1-311)</i>	7
<i>préparation au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises B2 (DUVFRB2-311)</i>	8
<i>préparation au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises C1 (DUVFRC1-311)</i>	9
<i>préparation au Diplôme d'Université d'Etudes Françaises C2 (DUVCMC2-311)</i>	10
Détail des MODALITES d'EVALUATION des DUEF	11
Le contrôle continu	11
Les épreuves terminales	13
REGLEMENT DES EXAMENS du Carré international de l'Unicaen	14
1. Déroulement des épreuves terminales écrites	14
1.1 Entrée en salle d'examen	14
1.2 Matériel / documents	14
1.3 Déroulement des épreuves	14
1.4 Consignes d'examen / fraude	14
1.5 Règle anti-plagiat s'appliquant à toutes les formations	15
2. Anonymat des copies	15
3. Retard ou absence aux examens (contrôle continu et examens terminaux)	16
3.1 Absence justifiée et modalités de rattrapage	16
3.2 Absence injustifiée	16
4. Les jurys	16
4.1 Désignation et composition	16
4.2 Délibération de jury	16
5. Validation des résultats	17
6. Résultats des examens des DUEF	17
ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP	18
L'aménagement des examens	18
La demande d'aménagement	18
Le D.U. PASSERELLE étudiants en exil (DUPEX)	20

<i>Préparation au DUPEX B1, B2 & C1 (DUVPEX1, DUVPEX2 & DUVPEXC)</i>	20
Détail des MODALITES d'EVALUATION du DUPEX	21
Le contrôle continu.....	21
Les épreuves terminales.....	21
Résultats d'admission au DUPEX	22
Services et locaux universitaires du CAMPUS 1.....	24
PLAN CAMPUS 1.....	25

LE MOT DE L'EQUIPE



Tout le personnel du Carré international vous souhaite la bienvenue à l'Université de Caen Normandie.

Tout au long de l'année, nous sommes à votre écoute pour vous accompagner dans votre apprentissage du français et de sa culture.

Nous espérons que ce semestre ou cette année vous permettront de vivre une expérience unique, riche en découvertes, rencontres et apprentissages.

Le Carré international de l'Université de CAEN Normandie est membre de L'ADCUEFE Campus FLE-Association des Directeurs des Centres Universitaires d'Etudes Françaises pour les Etrangers. A ce titre, il a participé activement à la création des DUEF - Diplômes d'Université d'Etudes Françaises.

L'Université de Caen Normandie détient le **label Bienvenue en France**. Les trois étoiles de ce label saluent les modalités mises en œuvre pour accueillir les étudiants internationaux et pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions possibles.



NUMEROS ET ADRESSES UTILES

Il est important de consulter quotidiennement votre boîte mél. Unicaen. C'est exclusivement via votre adresse « ...@etu.unicaen.fr » que les membres des équipes du Carré international (enseignants et administration) sont autorisés à communiquer avec vous.

Pour plus d'informations sur la vie numérique étudiante :

<https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/vie-numerique/>

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Accueil / inscriptions / scolarité	<i>bureau Li.248</i> <i>(ouvert du lundi au jeudi : 9h00-12h30, 13h30-17h00 et le vendredi : 9h00-12h30, 13h30-16h00)</i>	intl.fle.duef@unicaen.fr
Certifications	<i>bureau Li.120</i> <i>(ouvert les lundi, mardi, jeudi : 9h00-11h30, 13h30-16h00 et le vendredi : 9h00-11h30)</i>	intl.certifications@unicaen.fr
Finances	<i>bureau Li.104</i> <i>(ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h30 et les lundi, mardi, mercredi et jeudi : 13h30-16h30)</i>	intl.finances@unicaen.fr
Vie étudiante	<i>Espace AAPI – Accueil et Accompagnement des Publics Internationaux</i> <i>salle Li.242</i> <i>ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 16h00</i>	intl.spi@unicaen.fr
Bibliothèque	<i>Bibliothèque Pierre-Sineux (Droit, Lettres, Langues), bâtiment C du campus 1</i> <i>salles de travail, emprunt de ressources documentaires</i>	bibliotheque@unicaen.fr

LA DIRECTRICE DES ETUDES

Madame LEDOT est la directrice des études du FLE.

Pour prendre rendez-vous : intl.dir-etu-fle@unicaen.fr

LES ENSEIGNANTS RESPONSABLES DE NIVEAUX / DIPLOMES

Les responsables de niveaux peuvent recevoir les étudiants sur rendez-vous :

Niveau	Responsable de niveau	Adresse électronique	Bureau
A1	GESLOT Fabien	fabien.geslot@unicaen.fr	Li.147
A2	GESLOT Muriel	muriel.geslot-aze@unicaen.fr	Li.147
B1	PITHOIS Claire	claire.pithois@unicaen.fr	Li.155
B2	BLIVET Corinne	corinne.blivet@unicaen.fr	Li.144
C1-C2	LE ROCH Chantal	chantal.leroch@unicaen.fr	Li.155

DUPEX	BRAUNS Isabelle	isabelle.brauns@unicaen.fr	Li.155
-------	-----------------	--	--------

ORGANISATION des ENSEIGNEMENTS et du CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les DUEF et le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

Niveau	Contenu ⁽²⁾	Certification	Echelle d'évaluation du Conseil de l'Europe
Préparation au DUEF A1 ⁽¹⁾	tronc commun de langue et culture	Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A1	A1 - Découverte
Préparation au DUEF A2	tronc commun de langue et culture	Diplôme d'Université d'Etudes Françaises A2	A2 - Survie
Préparation au DUEF B1	tronc commun de langue et culture	Diplôme d'Université d'Etudes Françaises B1	B1 - Seuil
Préparation au DUEF B2	tronc commun de langue et parcours FOU-Français sur objectif uni. ou parcours LC-Langue et culture ⁽³⁾	Diplôme d'Université d'Etudes Françaises B2	B2 - Indépendant
Préparation au DUEF C1 ⁽¹⁾	tronc commun de langue et parcours FOU-Français sur objectif uni. (S1 et S2) ou parcours LMC-Langue, Mémoire et culture ⁽³⁾ (S2 uniquement)	Diplôme d'Université d'Etudes Françaises C1	C1 - Autonome
Préparation au DUEF C2 ⁽¹⁾	tronc commun de langue et parcours LMC-Langue, Mémoire et culture (S2 uniquement)	Diplôme d'Université d'Etudes Françaises C2	C2 - Maîtrise

Voir détails pages 6 à 10

(1) Ouvert seulement en cas d'un nombre suffisant de candidats ayant le niveau de langue correspondant.

(2) Les enseignements de FLE organisés dans le cadre de la préparation à un DUEF sont ouverts aux étudiants inscrits en FI-formation initiale et aux stagiaires de la FC-formation continue

(3) Un seul parcours ouvert dans le cas d'un nombre insuffisant d'inscrits : le parcours FOU.

Organisation générale du CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- ✓ Dans toutes les matières, le contrôle des connaissances est assuré par un contrôle continu et/ou un examen terminal.
- ✓ Le contrôle continu correspond à des travaux écrits et/ou oraux, notés globalement sur 20.
- ✓ L'examen terminal correspond à un travail écrit et/ou oral noté sur 20 et effectué en durée limitée à l'Université, à l'issue des semaines d'enseignement. Calendrier envoyé par mél. et remis en classe.
- ✓ Les examens terminaux sont organisés en une **session unique**.
- ✓ Un rattrapage est organisé pour les étudiants dont l'absence a été justifiée aujourd'hui à l'administration à l'adresse <intl.sco@unicaen.fr> Voir précisions p.16
- ✓ En cas de crise majeure, les modalités de contrôle des connaissances pourront exceptionnellement prendre une autre forme : contrôle continu et/ou épreuves terminales organisés en distanciel ou connaissances évaluées exclusivement par le contrôle continu. Toute modification aura alors été validée par les instances universitaires avant application.

Voir également « Validation des résultats » page 17 et « Résultats des examens des DUEF » page 17.

Niveaux **A1** et **A2** du Cadre européen commun de référence pour les langues

PREPARATION au DIPLOME D'UNIVERSITE D'ETUDES FRANÇAISES A1 (DUVFRA1-311)

DUFA11 au 1er semestre ou **DUFA12** au 2nd semestre

Codes enseignements et matières semestre 1 / semestre 2 et intitulé	Heures d'enseignement			Modalités de contrôle des connaissances				Crédits ECTS ⁽²⁾
				coeff. (1)	contrôle continu		examen terminal	
	CM	TD	TP		% écrit	% oral	% écrit	% oral

1/2-A1ENSLG Enseignements fondamentaux de langue (bloc de compétences fondamentales)

1/2-DUFA1L1 Communication orale et écrite	-	89,00 h	-	12,50	30%	30%	20%	20%	12,5
1/2-DUFA1L2 Grammaire	-	54,00 h	-	7,50	100%	-	-	-	7,5
1/2-DUFA1L3 Phonétique	-	36,00 h	-	5,00	50%	50%	-	-	5
1/2-DUFA1AC Accompagnement pédagogique indiv.	-	1,00 h	-	-	-	-	-	-	-

1/2-A1ENSCU Enseignements culturels (bloc de compétences culturelles)

1/2-DUFA1C1 Société et culture	-	36,00 h	-	5,00	50%	50%	-	-	5
Total équivalent TD :	216,00 h				Total crédits ECTS :				30

note N = moyenne des notes obtenues sur chacun de ces enseignements

ADMIS si N≥10/20, sinon AJOURNE

Après un semestre de formation au niveau A1, l'étudiant qui a validé le DUEF A1 par une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 pourra entrer au niveau A2 au semestre suivant.

PREPARATION au DIPLOME D'UNIVERSITE D'ETUDES FRANÇAISES A2 (DUVFRA2-311)

DUFA21 au 1er semestre ou **DUFA22** au 2nd semestre

Codes enseignements et matières semestre 1 / semestre 2 et intitulé	Heures d'enseignement			Modalités de contrôle des connaissances				Crédits ECTS ⁽²⁾
				coeff. (1)	contrôle continu		examen terminal	
	CM	TD	TP		% écrit	% oral	% écrit	% oral

1/2-A2ENSLG Enseignements fondamentaux de langue (bloc de compétences fondamentales)

1/2-DUFA2L1 Communication orale et écrite	-	89,00 h	-	12,50	30%	30%	20%	20%	12,5
1/2-DUFA2L2 Grammaire	-	54,00 h	-	7,50	100%	-	-	-	7,5
1/2-DUFA2L3 Phonétique	-	36,00 h	-	5,00	50%	50%	-	-	5
1/2-DUFA2AC Accompagnement pédagogique indiv.	-	1,00 h	-	-	-	-	-	-	-

1/2-A2ENSCU Enseignements culturels (bloc de compétences culturelles)

1/2-DUFA2C1 Société et culture	-	36,00 h	-	5,00	50%	50%	-	-	5
Total équivalent TD :	216,00 h				Total crédits ECTS :				30

note N = moyenne des notes obtenues sur chacun de ces enseignements

ADMIS si N≥10/20, sinon AJOURNE

Après un semestre de formation au niveau A2, l'étudiant qui a validé le DUEF A2 par une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 pourra entrer au niveau B1 au semestre suivant.

(1) Coeff. = coefficient, affecté à la note globale de la matière.

(2) ECTS = European Credits Transfer System

En cas de réussite aux examens, l'université d'origine de l'étudiant pourra lui attribuer le nombre de crédits ECTS indiqué ci-dessus.

Niveau **B1** du Cadre européen commun de référence pour les langues

PREPARATION au DIPLOME D'UNIVERSITE D'ETUDES FRANÇAISES B1 (DUVFRB1-311)

DUFB11 au 1er semestre ou **DUFB12** au 2nd semestre

Codes enseignements et matières semestre 1 / semestre 2 et intitulé	Heures d'enseignement			Modalités de contrôle des connaissances				Crédits ECTS ²
				coeff. ⁽¹⁾	contrôle continu		examen terminal	
	CM	TD	TP		% écrit	% oral	% écrit	% oral

1/2-B1ENSLG Enseignements fondamentaux de langue (bloc de compétences fondamentales)

1/2-DUFB1_L1 Communication orale et écrite	-	72,00 h	-	10,00	30%	30%	20%	20%	10
1/2-DUFB1_L2 Grammaire	-	36,00 h	-	5,00	100%	-	-	-	5
1/2-DUFB1_L3 Phonétique	-	36,00 h	-	5,00	50%	50%	-	-	5

1/2-B1ENSLL Enseignements fondamentaux de langue et littérature (bloc de compétences fondamentales)

1/2-DUFB1_L4 Littérature		18,00 h		2,50	40%	-	60%	-	2,5
--------------------------	--	---------	--	------	-----	---	-----	---	-----

1/2-B1ENSCU Enseignements culturels (bloc de compétences culturelles)

1/2-DUFB1_C1 Géographie et institutions	-	18,00 h	-	2,50	50%	50%	-	-	2,5
1/2-DUFB1_C2 Patrimoines	-	18,00 h	-	2,50	50%	50%	-	-	2,5
1/2-DUFB1_C3 Projet coopératif	-	18,00 h	-	2,50	50%	50%	-	-	2,5
Total équivalent TD :	216,00 h				Total crédits ECTS :				30

note N = moyenne des notes obtenues sur chacun de ces enseignements

ADMIS si N≥10/20, sinon AJOURNE

Après un semestre de formation au niveau B1, l'étudiant qui a validé le DUEF B1 par une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 pourra entrer au niveau B2 au semestre suivant.

(1) Coeff. = coefficient, affecté à la note globale de l'UE (matière).

(2) ECTS = European Credits Transfer System

En cas de réussite aux examens, l'université d'origine de l'étudiant pourra lui attribuer le nombre de crédits ECTS indiqué ci-dessus.

Niveau **B2** du Cadre européen commun de référence pour les langues

PREPARATION au DIPLOME D'UNIVERSITE D'ETUDES FRANÇAISES B2 (DUVFRB2-311)

DUFB21 au 1^{er} semestre ou **DUFB22** au 2nd semestre

Codes enseignements et matières semestre 1 / semestre 2 et intitulé	Heures d'enseignement			Modalités de contrôle des connaissances				Crédits ECTS ⁽²⁾
				coeff. ⁽¹⁾	contrôle continu		examen terminal	
	CM	TD	TP		% écrit	% oral	% écrit	

1/2-B2ENSLG Enseignements fondamentaux de langue (bloc de compétences fondamentales)

1/2-DUFB2L1 Communication orale et écrite	-	54,00 h	-	8,00	30%	20%	25%	25%	8
1/2-DUFB2L2 Perfectionnement linguistique (un module de Remédiation de 12h peut être proposé en complément)	-	-	12,00 h	-	-	-	-	-	-
1/2-DUFB2L3 Grammaire	-	18,00 h	-	3,00	100%	-	-	-	3

1/2-B2ENSCU Enseignements culturels (bloc de compétences fondamentales)

1/2-DUFB2C1 Interculturalité	18,00 h	-	18,00 h	5,00	20%	20%	60%	-	5
1/2-DUFB2C2 Littérature et altérité	6,00 h	18,00 h	-	4,00	40%	-	60%	-	4

Un parcours au choix : LC ou FOU

1/2-B2ENSLC LANGUE et CULTURE

1/2-FB2LC1 Art et Littérature	-	36,00 h	-	5,00	100%	-	-	-	5
1/2-FB2LC2 Médias	-	18,00 h	-	2,50	50%	50%	-	-	2,5
1/2-FB2LC3 Projet culturel	-	18,00 h	-	2,50	50%	50%	-	-	2,5

1/2-B2ENSFU FRANÇAIS sur OBJECTIF UNI. - FOU

1/2-FB2FOU1 Analyse des discours universitaires	-	36,00 h	-	5,00	100%	-	-	-	5
1/2-FB2FOU2 Observation de cours universitaires	-	36,00 h	-	5,00	50%	50%	-	-	5
Total équivalent TD :				Total crédits ECTS :				30	

note N = moyenne des notes obtenues sur chacun de ces enseignements

ADMIS si N≥10/20, sinon AJOURNE

Après un semestre de formation au niveau B2, l'étudiant qui a validé le DUEF B2 par une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 pourra entrer au niveau C1 au semestre suivant, *si l'effectif est suffisant pour permettre l'ouverture de ce niveau.*

(1) Coeff. = coefficient, affecté à la note globale de l'UE (matière).

(2) ECTS = European Credits Transfer System

En cas de réussite aux examens, l'université d'origine de l'étudiant pourra lui attribuer le nombre de crédits ECTS indiqué ci-dessus.

Niveau **C1** du Cadre européen commun de référence pour les langues

**PREPARATION AU DIPLOME D'UNIVERSITE D'ETUDES FRANÇAISES C1
(DUVFRC1-311)**

DUFC11 au 1^{er} semestre ou **DUFC12** au 2nd semestre

Codes enseignements et matières semestre 1 / semestre 2 et intitulé	Heures d'enseignement			Modalités de contrôle des connaissances				Crédits ECTS ¹
				coeff. ⁽¹⁾	contrôle continu		examen terminal	
	CM	TD	TP		% écrit	% oral	% écrit	% oral

1/2-C1ENSLG Enseignements fondamentaux de langue (bloc de compétences fondamentales)

Y1/2-DFCLG1 Communication orale et écrite	-	36,00 h	-	5,00	25%	25%	50%	-	5
Y1/2-DFCLG2 Grammaire	-	18,00 h	-	2,50	100%	-	-	-	2,5

1/2-C1ENSCU Enseignements culturels (bloc de compétences fondamentales)

Y1/2-DFCCU1 Interculturalité	18,00 h	-	18,00 h	5,00	20%	20%	60%	-	5
Y1/2-DFCCU2 Littérature	6,00 h	18,00 h	-	3,50	40%	-	60%	-	3,5

Un parcours de spécialité au semestre 1 et 2 parcours au choix au semestre 2 : FOU ou LMC

1/2-C1ENSFU FRANÇAIS sur OBJECTIF UNI. – FOU (aux semestres 1 et 2)

1/2-FCFOU1 Analyse des discours universitaires	-	36,00 h	-	5,00	100%	-	-	-	5
1/2-FCFOU2 Observation de cours universitaires	-	36,00 h	-	5,00	20%	20%	30%	30%	5
1/2-FCFOU3 Pratiques universitaires	-	-	30,00 h	4,00	50%	-	50%	-	4

2C1ENSLC LANGUE, MEMOIRE et CULTURE – LMC (au semestre 2)

Y2CLMC1 Littérature contemporaine	-	12,00 h	-	1,50	100%	-	-	-	1,5
Y2CLMC2 Projet culturel	-	45,00 h	-	6,50	30%	70%	-	-	6,5
Y2CLMC3 Initiation à la rédaction d'un mémoire de recherche	-	45,00 h	-	6,00	15%	15%	35%	35%	6

Total équivalent TD :	216,00 h			Total crédits ECTS :	30
-----------------------	----------	--	--	----------------------	----

note N = moyenne des notes obtenues sur chacun de ces enseignements

ADMIS si N≥10/20, sinon AJOURNE

Après un semestre de formation au niveau C1, l'étudiant qui a validé le DUEF C1 par une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 pourra entrer au niveau C2 au 2nd semestre, si l'effectif est suffisant pour permettre l'ouverture de ce niveau.

(1) Coeff. = coefficient, affecté à la note globale de l'UE (matière).

(2) ECTS = European Credits Transfer System

En cas de réussite aux examens, l'université d'origine de l'étudiant pourra lui attribuer le nombre de crédits ECTS indiqué ci-dessus.

Niveau **C2** du Cadre européen commun de référence pour les langues

**PREPARATION AU DIPLOME D'UNIVERSITE D'ETUDES FRANÇAISES C2
(DUVCMC2-311)**

DULC22 au 2nd semestre uniquement

Codes enseignements et matières semestre 1 / semestre 2 et intitulé	Heures d'enseignement			Modalités de contrôle des connaissances				Crédits ECTS ²
				coeff. ⁽¹⁾	contrôle continu		examen terminal	
	CM	TD	TP		% écrit	% oral	% écrit	

2C2ENSLG Enseignements fondamentaux de langue (bloc de compétences fondamentales)

Y2DFCLG1 Communication orale et écrite	-	36,00 h	-	5,00	25%	25%	50%	-	5
Y2DFCLG2 Grammaire	-	18,00 h	-	2,50	100%	-	-	-	2,5

2C2ENSCU Enseignements culturels (bloc de compétences fondamentales)

Y2DFCCU1 Interculturalité	18,00 h	-	18,00 h	5,00	20%	20%	60%	-	5
Y2DFCCU2 Littérature	6,00 h	18,00 h	-	3,50	40%	-	60%	-	3,5

Un parcours de spécialité : LMC

2C2ENSLC LANGUE, MEMOIRE et CULTURE – LMC (ouvert au semestre 2)

Y2CLMC1 Littérature contemporaine	-	12,00 h	-	1,50	100%	-	-	-	1,5
Y2CLMC2 Projet culturel	-	45,00 h	-	6,50	30%	70%	-	-	6,5
Y2CLMC3 Initiation à la rédaction d'un mémoire de recherche	-	45,00 h	-	6,00	15%	15%	35%	35%	6

Total équivalent TD :	216,00 h			Total crédits ECTS :	30
-----------------------	----------	--	--	----------------------	----

note N = moyenne des notes obtenues sur chacun de ces enseignements

ADMIS si N≥10/20, sinon AJOURNE

Après un semestre de formation au niveau C2, l'étudiant validera le DUEF C2 LMC par une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

(1) *Coeff. = coefficient, affecté à la note globale de l'UE (matière).*

(2) *ECTS = European Credits Transfer System*

En cas de réussite aux examens, l'université d'origine de l'étudiant pourra lui attribuer le nombre de crédits ECTS indiqué ci-dessus

DETAIL DES MODALITES D'EVALUATION DES DUEF

Le CONTROLE CONTINU

Niveau et matière	Nombre et types d'épreuves
-------------------	----------------------------

A1

Communication orale & écrite	60% - Moyenne de 2 notes : - Une note moyenne donnée à partir de deux compréhensions écrites et deux productions écrites effectuées en temps limité (30%) - Une note moyenne donnée à partir de trois exercices de compréhension orale (15 %) et une note de participation (implication en cours) (15%)
Grammaire	100% - Une note globale correspondant à la moyenne de trois contrôles sur table
Phonétique	100% - Une note correspondant à des exercices effectués en classe (exemples : grilles de reconnaissances à compléter, textes courts à lire...)
Société et culture	100% - Moyenne de deux notes : une production écrite et une production orale

A2

Communication orale & écrite	60% - Moyenne de 2 notes : - Une note moyenne donnée à partir de deux compréhensions écrites et deux productions écrites effectuées en temps limité (30%) - Une note moyenne donnée à partir de trois exercices de compréhension orale (15 %) et une note de participation (implication en cours) (15%)
Grammaire	100% - Une note globale correspondant à la moyenne de trois contrôles sur table
Phonétique	100% - Une note correspondant à des exercices effectués en classe (exemples : grilles de reconnaissances à compléter, textes courts à lire...)
Société et culture françaises	100 % - Une moyenne de deux notes (un écrit et un oral)

B1

Communication orale & écrite	60% - Moyenne de 4 notes : compréhension écrite, expression écrite, compréhension orale (moyenne de 2 notes) et production orale
Grammaire	100% - Moyenne de 2 épreuves en classe
Phonétique	100% - Moyenne de 3 notes : - évaluation de la réception auditive / évaluation de l'interface écrit - oral - évaluation de la prononciation - maîtrise des notions vues en cours
Littérature	40% - Moyenne de 2 notes correspondant à des travaux réalisés en cours
Géographie et institutions	100% - Moyenne de 2 notes : - un exposé oral individuel à partir d'un thème abordé en cours (comparaison entre la France et le pays d'origine de l'étudiant) - un devoir sur table (étude de documents)
Patrimoines	100% - Moyenne de 2 notes : - une note de production orale - une note de compréhension/ production écrite en classe.
Projet coopératif	100% - Moyenne de 2 notes : - Évaluation de l'ensemble des productions écrites et/ou orales, de l'investissement dans l'élaboration du projet coopératif - Bilan d'expérience à la fin du semestre (production écrite en classe)

Niveau et matière	Nombre et types d'épreuves
-------------------	----------------------------

B2

Communication orale & écrite	50% - Moyenne de 5 notes : 2 productions écrites (un compte-rendu et un essai), 1 compréhension orale, 1 compréhension écrite, 1 production orale
Grammaire	100% - Moyenne de 2 épreuves en classe
Interculturalité	40% - Moyenne de deux notes : un exposé et un travail écrit sur table d'1h30
Littérature et altérité	40% - Note correspondant à un devoir sur table (analyse d'un ou plusieurs textes en relation avec l'axe directeur du module et les problématiques abordées)
<i>Parcours LC - Langue et culture :</i>	
Art et littérature	100% - Moyenne de 2 notes correspondant à des travaux écrits sur table mettant en œuvre les connaissances ainsi que les compétences méthodologiques visées par cet enseignement
Médias	100% - Moyenne de deux notes : une étude de document et un exposé oral
Projet culturel	100% - Moyenne de 2 notes : 1 note d'oral (moyenne de 2 notes : participation/implication/assiduité + présentation de l'avancée du projet) et 1 note d'écrit (bilan de fin de semestre)
<i>Parcours FOU - Français sur objectif universitaire :</i>	
Analyse des discours uni.	100% - Moyenne de 2 épreuves écrites
Observation de cours uni.	100% - Moyenne de 2 notes : 1 note d'oral (suivi des étapes du dossier) + 1 note d'écrit (moyenne de 2 notes : 1 devoir sur table + dossier final)

C1

Communication orale & écrite	25% écrit : 1 compréhension écrite et 2 productions écrites 25% oral : 1 compréhension orale et 1 exposé oral
Grammaire	100% - Moyenne de 2 épreuves en classe
Interculturalité	40% - Moyenne de 2 notes correspondant à un exposé (20%) et un devoir écrit sur table (20%)
Littérature	40% - Note correspondant à un devoir sur table (analyse d'un ou plusieurs textes en relation avec l'axe directeur du module et les problématiques abordées)
<i>Parcours FOU - Français sur objectif universitaire :</i>	
Analyse des discours uni.	100% - Moyenne de 2 épreuves écrites
Observation de cours uni.	40% - Moyenne de 2 notes d'oral et d'écrit : étapes du dossier + devoir écrit
Pratiques universitaires	50% - Moyenne de 3 travaux écrits sur table (essai, synthèse de documents, compréhension de textes)
<i>Parcours LMC – Langue, mémoire et culture :</i>	
Littérature contemporaine	100% - Moyenne de 2 notes correspondant à 2 devoirs sur table d'une heure (courtes analyses littéraires) en relation avec la thématique du module
Projet culturel	100% - Moyenne de 4 notes : projet collaboratif, production écrite, production orale ou écrite, suivi de conférences et contribution à la revue de presse
Initiation à la rédaction d'un mémoire	30% - Etapes du mémoire

C2

Communication orale & écrite	25% écrit : 1 compréhension écrite et 2 productions écrites 25% oral : 1 compréhension orale et 1 exposé oral
Grammaire	100% - Moyenne de 2 épreuves en classe
Interculturalité	40% - Moyenne de 2 notes correspondant à un exposé (20%) et un devoir écrit sur table (20%)
Littérature	40% - Note correspondant à un devoir sur table (analyse d'un ou plusieurs textes en relation avec l'axe directeur du module)
<i>Parcours LMC – Langue, mémoire et culture :</i>	
Littérature contemporaine	100% - Moyenne de 2 notes correspondant à 2 devoirs sur table d'une heure (courtes analyses littéraires) en relation avec la thématique du module
Projet culturel	100% - Moyenne de 4 notes : projet collaboratif, production écrite, production orale ou écrite, suivi de conférences et contribution à la revue de presse
Initiation à la rédaction d'un mémoire	30% - Etapes du mémoire

En cas de crise majeure et de nécessité de confinement, donc d'organisation des enseignements à distance, les modalités de contrôle des connaissances pourront exceptionnellement prendre une autre forme : contrôle continu et/ou épreuves terminales organisés en distanciel ou connaissances évaluées exclusivement par le contrôle continu. Toute modification aura été validée par les instances universitaires avant application.

Les EPREUVES TERMINALES

Niveau et matière	Epreuves / type d'épreuves	Durée
-------------------	----------------------------	-------

A1

Communication orale & écrite	20% - Epreuve écrite de compréhension écrite et production écrite à partir d'un texte-support, questions	1h15
Communication orale & écrite	20% - Production orale individuelle et interaction orale	10 mn + 10 mn préparation

A2

Communication orale & écrite	20% - Epreuve écrite de compréhension écrite et production écrite à partir d'un texte-support, questions	1h30
Communication orale & écrite	20% - Production orale individuelle et interaction orale	10 mn + 10 mn préparation

B1

Communication orale & écrite	20% - Compréhension et production écrites	1h30
Communication orale & écrite	20% - Production orale individuelle	10 mn + 10 mn préparation
Littérature	60% - Compréhension et production écrites	1h30

B2

Communication orale & écrite	25% - Compréhension de texte et production écrite (compte-rendu ou essai) ; dictionnaire unilingue autorisé	2h
Communication orale & écrite	25% - Compréhension orale	1h
Interculturalité	60% - Une épreuve écrite	1h30
Littérature et altérité	60% - Analyse de texte(s)	1h30

C1

Communication orale & écrite	50% - Compréhension de texte et écriture d'un essai	2h30
Interculturalité	60% - Une épreuve écrite sur une question de réflexion ou une analyse de documents	2h00
Littérature	60% - Analyse d'un ou plusieurs texte(s)	1h30
<i>Parcours FOU - Français sur objectif universitaire</i>		
Observation de cours uni.	30% - Evaluation du dossier dans sa version achevée et 30% - Soutenance orale	20 mn
Pratiques universitaires	50% - Synthèse de documents ou dissertation (dictionnaire unilingue autorisé)	2h00
<i>Parcours LMC – Langue, mémoire et culture :</i>		
Initiation à la rédaction d'un mémoire	35% - Evaluation du mémoire et 35% - Soutenance orale	30 mn

C2 LMC

Communication orale & écrite	50% - Compréhension de texte et écriture d'un essai	2h30
Interculturalité	60% - Une épreuve écrite d'analyse de documents ou une question de réflexion	2h00
Littérature	60% - Analyse d'un ou plusieurs texte(s)	1h30
<i>Parcours LMC – Langue, mémoire et culture :</i>		
Initiation à la rédaction d'un mémoire	35% - Evaluation du mémoire et 35% - Soutenance orale	30 mn

REGLEMENT DES EXAMENS du CARRE INTERNATIONAL de l'UNICAEN

1. DEROULEMENT DES EPREUVES TERMINALES ECRITES

1.1 ENTREE EN SALLE D'EXAMEN

Les étudiants doivent **impérativement** arriver à l'heure indiquée sur la convocation afin de permettre la mise en place et un début de composition à l'heure prévue.

Pour entrer en salle d'examen, les étudiants doivent justifier leur identité au moyen de la carte d'étudiant ou, à défaut, **d'une pièce d'identité avec photographie** (passeport, carte d'identité, titre de séjour). **Le contrôle de l'identité est assuré par le personnel du Carré international et donne lieu à un émargement.**

L'accès de candidats retardataires ne pourra être accepté par la Présidente ou le Président de salle que pendant la première demi-heure qui suit l'heure effective de démarrage de l'épreuve (notée sur le tableau de la salle d'examen), et deviendra de toute façon impossible - même en cas de force majeure - après la sortie du premier candidat, le sujet étant alors devenu public. **En aucun cas un retardataire ne pourra voir son temps de composition prolongé.**

1.2 MATERIEL / DOCUMENTS

Les étudiants autorisé.es à composer emporteront avec eux crayons et stylos, Léocarte ou pièce d'identité.

Il est interdit d'entrer en salle d'examen avec des **documents**, en dehors de ceux qui sont listés sur la convocation.

L'emprunt de dictionnaires unilingues devra être anticipé au minimum 24h avant l'épreuve.

Les bagages (sac à main, cartable...), téléphones, Smartphones, tablettes, montres connectées, trousse sont également interdits en salle d'examen. Au début de l'épreuve et pour toute sa durée, ils devront être déposés à l'endroit indiqué par les enseignants surveillants. Les téléphones mobiles et autres appareils connectés devront obligatoirement être éteints.

1.3 DEROULEMENT DES EPREUVES

Les étudiants doivent **impérativement** s'asseoir à la place qui leur est indiquée lors de l'émargement.

Les sorties de salle en cours d'épreuve doivent être exceptionnelles et motivées par des raisons impérieuses et doivent être limitées à une personne à la fois. Lors de ces sorties, la copie de l'étudiant sera déposée sur le bureau des surveillants et les heures de sortie et de retour devront y être indiquées. L'étudiant sera **OBLIGATOIREEMENT** accompagné par un surveillant lors de sa sortie.

La Présidente ou le Président de salle notera l'heure effective du début de l'épreuve sur le tableau. De même, en fonction de la durée réglementaire de l'épreuve, sera également notée l'heure **IMPERATIVE** de fin d'épreuve au-delà de laquelle aucun candidat n'est autorisé à composer.

La sortie de salle définitive est interdite pendant la première heure des épreuves.

Le papier brouillon sert uniquement à préparer les réponses, qui devront ensuite être reportées sur la copie d'examen. Les réponses notées sur du papier brouillon ne sont pas prises en compte. De même, **les réponses seront notées à l'encre** et non au crayon à papier.

1.4 CONSIGNES D'EXAMEN / FRAUDE

En cas de non-respect de ces consignes ou en cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, la Présidente ou le Président de salle prendra immédiatement note de l'incident, fera signer au candidat

ainsi qu'à 2 témoins le procès-verbal d'examen et en informera dans la journée le Directeur du Carré international. Les éléments matériels pouvant constituer des supports de fraude seront consignés par la Présidente ou le Président de salle et remis au Directeur du Carré international avec le procès-verbal d'examen. Le Directeur du Ci informera le Président de l'Université, qui pourra saisir la section disciplinaire et l'informer de cet incident.

1.5 REGLE ANTI-PLAGIAT S'APPLIQUANT A TOUTES LES FORMATIONS

Le **plagiat** ou la **contrefaçon** de documents ou d'une partie de documents publiés sous toute forme de support, y compris internet, constitue une violation des droits d'auteur.

En conséquence, l'étudiant qui remet un devoir, un mémoire ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe ou, plus largement, de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. **Le plagiat est considéré comme une fraude.**

2. ANONYMAT DES COPIES

Pour les examens terminaux, le Carré international utilise des copies d'examen anonymées (nom de l'étudiant caché).

Après correction, l'équipe enseignante transmet les copies cachetées à l'administration.

La levée de l'anonymat des copies se fait en présence d'au moins un témoin (personnel administratif).

L'en-tête de chaque copie d'examen doit être complété soigneusement : les éléments à indiquer seront précisés par les Présidents de salle avant le début de chaque épreuve (voir exemple ci-dessous). Si les réponses doivent être notées sur le sujet d'examen, dans les espaces prévus à cet effet, **ne pas oublier d'y indiquer le numéro d'anonymat**.

Copie d'examen à anonymer (**exemple** d'utilisation, à **modifier** selon niveau, matière, semestre...):

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE U.F.R. : <i>Carré international</i> DIPLOME : <i>Diplôme d'Université d'Etudes Françaises B1</i> ANNEE : ...2024-2025, 1 ^{er} semestre (examen terminal)..... MATIERE : <i>Communication orale et écrite</i> Ou VALEUR N° : <i>DUEF B1</i> SESSION DE : <i>décembre 2024</i>		Partie à replier et coller sur la partie  ci-contre après l'avoir complétée et signée
NOM et Prénom Né.e à Le Signature		
NOTE SUR 20	CADRE RESERVE AUX CORRECTEURS	
		

3. RETARD ou ABSENCE aux EXAMENS (contrôle continu et examens terminaux)

Rappel : l'entrée en salle d'examen au-delà de la première demi-heure de composition n'est pas possible. L'étudiant retardataire sera considéré comme absent à l'épreuve.

Toute absence doit être déclarée et justifiée auprès de l'administration à l'adresse intl.sco@unicaen.fr. L'appréciation de la validité des motifs d'absence ou de retard à une épreuve relève de la seule compétence de la directrice des études et de la responsable du Pôle Formations en Langues ; **en outre, seuls les étudiants ayant fait preuve d'assiduité pourront éventuellement bénéficier de l'examen de leur cas**

Sont considérés comme **motifs valables d'absence** les cas suivants...

- maladie avec certificat médical original : ce **certificat** doit être rédigé par un médecin en activité et doit être fourni au Carré international **dans un délai maximum de 72 heures ouvrées** après l'épreuve concernée.

- convocation à un concours de recrutement de la fonction publique : la **convocation** doit être déposée **au moins trois jours avant** la date des épreuves, auprès de l'administration. Un **justificatif** de présence aux épreuves sera également présenté **dans les 72 heures ouvrées** suivant le concours.

- empêchement subi et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès de l'administration **dans un délai n'excédant pas 72 heures ouvrées** après les épreuves concernées : accident, hospitalisation, décès d'un proche (conjoint, parent, grand-parent, enfant, frère ou sœur).

3.1 ABSENCE JUSTIFIEE ET MODALITES DE RATTRAPAGE

Une absence justifiée donnera lieu à l'organisation d'un examen de rattrapage. La nature et les modalités de l'épreuve de rattrapage sont fixées par les enseignants et validées par la directrice des études.

En cas d'absence justifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant concerné sera convoqué à une épreuve de rattrapage dont le calendrier sera déterminé en début de semestre et lui sera communiqué par le service de scolarité : semaines 5, 9 et 12 du semestre, les vendredis après-midi.

Attention ! Un examen de rattrapage manqué ne donnera pas lieu à la mise en place d'un nouvel examen. L'étudiant recevra alors la note 0/20.

3.2 ABSENCE INJUSTIFIEE

Sauf cas de force majeure, pour maladie ou accident par exemple, **TOUT CANDIDAT ABSENT A UNE EPREUVE DE CONTROLE DES CONNAISSANCES, contrôle continu ou examen terminal, REÇOIT LA NOTE 0/20.** Sur son relevé de notes, l'absence est alors notée ABI (absence injustifiée).

4. LES JURYS

4.1 DESIGNATION ET COMPOSITION

Pour chaque niveau de DUEF un jury est désigné par le Directeur du Carré international, par délégation du Président de l'Université. Il est composé d'au moins 3 enseignants, dont la Présidente ou le Président de jury.

Le jury se réunit à l'initiative de la Présidente ou du Président à la fin de chaque session d'examen de 1^{er} et 2nd semestres (sessions de rattrapage comprises), pour chaque niveau de DUEF.

4.2 DELIBERATION DE JURY

Les notes ne deviennent définitives qu'après délibération du jury.

Le jury est seul compétent pour déclarer un étudiant admis au vu de ses résultats.

Le jury prend les décisions en toute souveraineté, à partir de l'ensemble des résultats de chaque candidat.

L'administration ne procède pas à l'affichage des notes des examens terminaux avant les réunions des jurys de niveaux.

5. VALIDATION DES RESULTATS

La somme des notes affectées du coefficient donne le résultat global sur 200 aux examens semestriels, et la moyenne générale est ensuite ramenée sur 20.

Est déclaré admis l'étudiant ayant atteint une moyenne générale $\geq 10/20$;

Voir également contrôle des connaissances et modalités de calcul de résultat pages 5 à 10

Des mentions sont attribuées aux étudiants ayant atteint les résultats suivants :

- PASSABLE : moyenne générale $\geq 10/20$
- ASSEZ BIEN : moyenne générale $\geq 12/20$
- BIEN : moyenne générale $\geq 14/20$
- TRES BIEN : moyenne générale $\geq 16/20$

Le règlement commun des études 2022-2027 pour l'Université de Caen Normandie est consultable en ligne :

<https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

6. RESULTATS DES EXAMENS DES DUEF

Les résultats des examens du Carré international sont affichés de façon anonyme, au tableau d'affichage près de l'Espace AAPI (porte Li 242), entre 3 et 5 semaines après la fin des examens du 1^{er} semestre et environ 4 semaines après la fin des examens du 2nd semestre. Seul le numéro d'étudiant figure sur la liste de résultats.

L'admission en niveau supérieur se fait lorsque l'étudiant a satisfait aux exigences de validation du niveau de DUEF suivi au semestre (moyenne égale ou supérieure à 10/20). *Voir détail pages 6 à 10.*

Attention :

- ✓ Seule la réussite aux épreuves d'un DUEF permet l'admission au niveau de préparation du DUEF du niveau supérieur. La réussite aux épreuves du DELF ou du DALF n'entraîne pas l'admission au niveau de préparation du DUEF de niveau supérieur.
- ✓ Pour les étudiants en mobilité d'échange : les étudiants inscrits dans le cadre d'un partenariat avec leur université d'origine pourront faire valider les enseignements dispensés dans le DUEF sous la forme de crédits ECTS, ou de leur équivalent. Le terme ECTS signifie **European Credits Transfer System** en anglais, soit **système européen de transfert et d'accumulation de crédits** en français. *Voir pages 6 à 10.*

Un relevé des notes obtenues aux examens et l'attestation de réussite au diplôme correspondant sont envoyés par mél.

Le relevé de notes et l'attestation de réussite au diplôme obtenus en fin de semestre ne sont édités qu'en UN SEUL EXEMPLAIRE. *Aucun duplicata ne sera fourni.*

ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

UNICAEN porte un intérêt particulier aux étudiants en situation de handicap ou présentant un problème de santé.

L'université a donc mis en place, depuis plusieurs années déjà, un service pour faciliter le droit à compensation et l'accès au savoir des personnes en situation de handicap.

Chaque étudiant qui a besoin, en dehors des périodes d'examens, **d'aménagements pour le suivi de ses études**, doit se mettre en **contact avec le relais handicap santé** de l'Unicaen afin de se faire connaître le plus rapidement possible, **dès sa demande d'inscription au CARRE INTERNATIONAL :**

Direction des Études et de la Vie Étudiante - **Relais handicap santé**
Campus 1 - Bâtiment B – Accueil B1 028

Tél. : 02 31 56 53 19 ; 02 31 56 59 73
Mél. : deve.accueil.handicap@unicaen.fr

<https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/sante-bien-etre-handicap/handicap/>

L'AMENAGEMENT DES EXAMENS

En matière d'examens, l'Université de Caen Normandie applique la réglementation actuellement en vigueur (temps de composition supplémentaire, secrétariat, salle particulière...). Le décret N° 2005-1617 du 21 décembre 2005 et la circulaire d'application du 27/12/2011 prévoient la possibilité d'obtenir une compensation de la déficience, si l'étudiant présente un handicap au sens de la loi (*Article 1 du Décret n°2005-1617 du 21/12/2005*).

Ces dispositions particulières peuvent, selon les cas, s'appliquer à **toutes les épreuves ou à une partie des épreuves**, quels que soient le mode d'acquisition du diplôme et le mode d'évaluation des épreuves (notamment : épreuves ponctuelles, partiels, contrôle continu, contrôle en cours de formation, entretien).

L'étudiant peut bénéficier d'aménagements portant sur :

- ✓ une **majoration du temps imparti** pour une ou plusieurs épreuves, qui **ne peut excéder le tiers** du temps normalement prévu pour chacune d'elles.
- ✓ les conditions de déroulement des épreuves, pour lui permettre de bénéficier de conditions matérielles, d'aides techniques ou humaines, appropriées à la situation,
- ✓ l'étalement du passage des épreuves sur plusieurs sessions,
- ✓ des adaptations d'épreuves ou des dispenses d'épreuves, rendues nécessaires par certaines situations de handicap.

LA DEMANDE D'AMENAGEMENT

A. L'étudiant souffrant d'un handicap permanent doit au plus tôt, avant ou dès son inscription à l'université, prendre un rendez-vous au service de santé étudiante (SSE) pour une visite médicale afin, que le médecin évalue les besoins de compensation du handicap.

Prise de rendez-vous sur place, par mél. ou par téléphone :

SSE - service de santé étudiante

Campus 1, Bâtiment l'Oxygène (face au Stadium)

ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Mél. : sse.handicap@unicaen.fr Tél: 02 31 56 52 30

Pour le rendez-vous, se munir des pièces suivantes :

- ✓ dossier médical (éléments récents),
- ✓ carte vitale ou attestation de sécurité sociale

B. Tout candidat souffrant d'un handicap temporaire doit au plus tôt prendre un rendez-vous au service de santé étudiante (coordonnées ci-dessus) pour une visite médicale, afin que le médecin évalue les besoins de compensation de son handicap temporaire. Pour le rendez-vous il devra se munir des éléments médicaux (compte-rendu de consultation(s) et/ou hospitalisation, résultats d'examens complémentaires...) et de sa carte vitale (ou de son attestation de sécurité sociale).

Dans les 2 cas, informer simultanément le CARRE INTERNATIONAL de la demande d'aménagements qui a été faite sur les adresses : intl.fle.duef@unicaen.fr et intl.dir-etu-fle@unicaen.fr

Pour plus de précisions, voir le site internet : <https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/sante-bien-etre-handicap/offre-de-sante-du-sse/handicap-prescriptions-damenagement-de-scolarite-ou-dexamens/>

Afin de prendre en compte les délais nécessaires à la mise en place des aménagements, **la demande d'aménagement doit être faite dès le début du semestre afin d'être validée par les services compétents.**

La mise en place de ces aménagements ne peut se faire qu'après obtention d'une notification faite par le SSE :

- ✓ A la réception de la demande et des pièces justificatives, la commission médicale plurielle, composée des médecins du SSE désignés par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) rend un avis sur la demande et propose les aménagements d'études et d'examens qui lui apparaissent nécessaires.
- ✓ Cet avis précise les dispositions particulières dont l'étudiant peut bénéficier et le transmet ensuite :
 - A la composante chargée de mettre en œuvre les aménagements d'examens.
 - Au relais handicap santé qui met en place les aménagements d'études.
- ✓ Les aménagements proposés par la commission médicale plurielle sont étudiés par l'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser les examens ou concours. Ensuite, celle-ci notifie en retour sa décision au candidat sous la forme d'un arrêté du président de l'université.

Cet avis est valable uniquement pour l'année universitaire en cours, une nouvelle demande devra être formulée chaque année. Si la décision ne concerne qu'un semestre, la demande doit être renouvelée pour le semestre suivant, si besoin.

LE D.U. PASSERELLE ETUDIANTS EN EXIL (DUPEX)

L'Université de Caen Normandie fait partie du réseau "Migrants dans l'Enseignement Supérieur" (MEnS) qui réunit **des établissements de l'enseignement supérieur** et des associations, **engagés dans l'accueil et l'insertion des étudiants et des chercheuses et chercheurs en exil en France**. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a habilité le **DU Passerelle étudiants en exil (DUPEX)**, pour permettre aux universités du réseau MEnS de mieux accueillir les étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire.

Le DU PASSERELLE s'appuie sur les Diplômes d'Université d'Etudes Françaises B1, B2 et C1 :

1. Il est centré sur l'apprentissage de la langue française et la préparation des étudiants à une intégration dans un cycle universitaire de type LMD - Licence-Master-Doctorat. Il s'agit de **renforcer les connaissances linguistiques et culturelles**. Voir descriptifs des *Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises B1-C1 pages 7 à 9*.
2. Au DUEF s'ajoute une unité d'enseignement (UE Passerelle) composée de :
 - un cours d'**anglais** (ou d'une autre langue étrangère si l'étudiant a un niveau C1 acquis en anglais) ;
 - la **Découverte de l'environnement socioculturel et universitaire** (ateliers d'aide à l'insertion sociale, académique et professionnelle, réunions d'information sur l'orientation, activités culturelles, accompagnement au projet personnel de reprise d'études...).

PREPARATION au DUPEX B1, B2 & C1 (DUVPEX1, DUVPEX2 & DUVPEXC)

DUXB11, DUXB21 & DUPC11 au 1^{er} semestre ou **DUXB12, DUXB22 & DUPC12** au 2nd semestre

Diplôme DUPEX, éléments constitutifs pour chaque semestre		Heures de formation	Note N Résultat R	coeffcient	Modalités de contrôle des connaissances			
DUEF	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} semestre : DUFB11, DUFB21 Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises B1 & B2 - 2nd semestre : DUFB12, DUFB22, DUFC12 Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises B1, B2 & C1 	216h	N1 R1	30	En fonction du DUEF préparé. Voir p.8 à 9			
	Résultat du DUEF :	N1 ≥ 10/20 R1 = ADMIS si N1 ≥ 10/20						
UE PASSERELLE	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} semestre : X1B1UEPA, X1B2UEPA Passerelle DUPEX - 2nd semestre : X2B1UEPA, X2B2UEPA, X2C1UEPA Passerelle DUPEX 	62h	N2 R2	6	contrôle continu		examen terminal	
	Y1PEXLV2 / Y2PEXLV2 Langue Vivante 2 : allemand, anglais, espagnol... ⁽¹⁾	20h	N3	2	40%	60%	-	-
	Y1PEXSCU / Y2PEXSCU Découverte de l'Environnement SocioCulturel et Universitaire	42h	N4	4	-	50%	25%	25%
	Résultat de l'UE PASSERELLE :	N2 = [(N4x4) : 4] + [N3 = 0.1 x nombre de points supérieurs à 10 si N3 > 10/20] R2 = ADMIS si N2 ≥ 10/20						
Résultat au diplôme DUPEX :		R1 = ADMIS si N1 ≥ 10/20 R2 = ADMIS si N2 ≥ 10/20 ADMIS si R1 = ADMIS et R2 = ADMIS, sinon AJOURNE						

(1) Les modalités de calcul de la note garantissent à l'étudiant une « seconde chance » : deux calculs simultanés → la meilleure moyenne est conservée.

Calcul A : N3 = 30% de Na+ 30% de Nb+ 40% de Nc Calcul B : N3 = 50% de la meilleure note entre Na et Nb + 50% de Nc

DETAIL DES MODALITES D'EVALUATION DU DUPEX

Le CONTROLE CONTINU

Niveau et matière	Nombre et types d'épreuves
-------------------	----------------------------

DUEF 1 ou DUEF 2

DUFB11 ou DUFB12 DUFB21 ou DUFB22 DUFC11 ou DUFC12	Voir détail des modalités d'évaluation des DUEF page 11
--	---

Parcours PASSERELLE

Communication orale & écrite en langue étrangère	<p>100% Évaluation continue intégrale · ECI :</p> <p>30% - contrôle A organisé en cours de formation et portant sur au moins une des compétences orales (expression, compréhension et interaction orales)</p> <p>30% - contrôle B organisé en cours de formation et portant sur au moins une des compétences orales (expression, compréhension et interaction orales)</p> <p>40% - contrôle C, épreuve sur table de compréhension et expression écrites, grammaire, vocabulaire (1h.), en semaine 11 du semestre</p> <p><i>Voir également bas de page précédente les modalités de calcul de note et la « seconde chance »</i></p>
Découverte de l'environnement socioculturel et universitaire	<p>50% - Moyenne de 2 notes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une note de participation et assiduité aux activités proposées ⁽¹⁾ (réunions d'information, activités culturelles, visites...) - une note de participation orale / prise de parole lors de ces activités

(1) Assiduité obligatoire :

Un justificatif doit être fourni pour chaque absence aux cours et aux activités : <intl.sco@unicaen.fr> (voir justificatifs et motifs valables d'absence p.16).

A la 3ème absence injustifiée, l'étudiant reçoit un avertissement de la part du directeur du Carré international. Si ces absences se renouvellent, l'étudiant sera convoqué par le directeur. Elle ou il risque de voir sa candidature en DUPEX refusée pour l'année suivante et donc de perdre le bénéfice de la bourse qu'elle ou il percevait.

Les EPREUVES TERMINALES

Niveau et matière	Epreuves / type d'épreuves	Durée
-------------------	----------------------------	-------

DUEF 1 ou DUEF 2

DUF1B1 ou DUF2B1 DUF1B2 ou DUF2B2 DUF1C1 ou DUF2C1	Voir détail des modalités d'évaluation des DUEF page 13
--	---

Parcours PASSERELLE

Communication orale & écrite en langue étrangère	<i>Pas d'épreuve terminale (évaluation continue intégrale)</i>	
Découverte de l'environnement socioculturel et universitaire	25% -Evaluation d'un dossier écrit sous forme de portfolio associé aux activités, sorties et ateliers proposés au long du semestre et 25% -Evaluation orale sous forme d'entretien avec un jury (soutenance du dossier)	10mn

En cas de crise majeure et de nécessité de confinement, donc d'organisation des enseignements à distance, les modalités de contrôle des connaissances pourront exceptionnellement prendre une autre forme : contrôle continu et/ou épreuves terminales organisés en distanciel ou connaissances évaluées exclusivement par le contrôle continu. Toute modification aura été validée par les instances universitaires avant application.

RESULTATS D'ADMISSION AU DUPEX

Sont déclarés admis au DUPEX B1, B2 ou C1 les étudiants qui ont

1. satisfait aux conditions de réussite au **DUEF B1, B2 ou C1** (*conditions d'obtention pages 7 à 9*), ET
2. satisfait aux conditions d'obtention de l'UE PASSERELLE c'est-à-dire,
 - a) assiduité aux cours et réussite aux contrôles de **langue étrangère**
 - b) assiduité, participation active à toutes les activités de découverte de l'environnement socioculturel et universitaire proposées (émargement obligatoire) et réussite aux examens

A l'issue d'un semestre de formation, chaque étudiant inscrit en DUPEX recevra, en cas de réussite aux examens et en fonction de son niveau de compétence en langue française :

- un relevé des notes obtenues au DUEF B1, B2 ou C1,
- un relevé des notes obtenues à l'UE PASSERELLE,
- une attestation de réussite au DUPEX B1, DUPEX B2 ou DUPEX C1 (*édité en fin d'année universitaire ; voir conditions d'obtention pages précédentes*).

Pour **accompagner les étudiants inscrits en DUPEX**, le CARRE INTERNATIONAL a réuni une équipe :

- un référent pédagogique : Madame Isabelle BRAUNS. Elle mènera à chaque semestre des bilans individuels pour faire un point sur la progression des étudiants et les compétences qui restent à acquérir. Elle les recevra sur rendez-vous, à lui demander par mél. à l'adresse isabelle.brauns@unicaen.fr.
- un référent administratif : Monsieur Camille MESLIER, joignable à l'adresse intl.fle.soutien@unicaen.fr et au bureau Li. 248.

Notes :

SERVICES ET LOCAUX UNIVERSITAIRES DU CAMPUS 1

COMPOSANTES	BÂT.
UFR Droit, AES & administration publique	D
UFR HSS - Humanités & sciences sociales	B
UFR LVE - Langues vivantes étrangères	I
UFR Psychologie	L
UFR des Sciences	L
UFR SEGGAT - Sciences économiques, gestion, géographie & aménagement du territoire	A
BIBLIOTHÈQUES	
Bibliothèque-cartothèque SEGGAT	A
Bibliothèque Pierre Sineux	C
Bibliothèque Droit - Nicolas Politis	D
Bibliothèque Tove Jansson	G
Bibliothèque Pierre Barbéris	G
Bibliothèque Madeleine Dieries	N
Centre de documentation MRSN	F
Centre de ressources en langues	I
AUTRES LIEUX	
Aula Magna	P
salle du BELVÉDÈRE	D
salle Henry BERNARD	P
salle Jean COLLIN	P
Galerie vitrée	N
studio Jo TRÉHARD	D
Maison de la recherche en sciences humaines - MRSN	F

AMPHITHÉÂTRES		
2000	K	Victor GRIGNARD
Michel de BOÜARD	B	Jacques HÉRON
CHIMIE	A	Daniel HUET
Marie de CLÈVES	Vissol	Jean JACQUET
D1	E	Pierre-Simon LAPLACE
D2	E	Octave LIGNIER
D3	E	MATHÉMATIQUES
D4	E	MRSN
Pierre DAURE	P	Nicolas ORESME
Jean DEMOLOMBE	D	Henri POINCARÉ
Jules DUMONT D'URVILLE	N	Guillaume-François ROUELLE
Augustin FRESNEL	N	Alexis de TOCQUEVILLE
Armand FRÉMOND	A	Nicolas-Louis VAUQUELIN
Jean GRÉMILLON	Vissol	Jean VIAL
SERVICES AUX ÉTUDIANTS		
Cafétéria L'Apostrophe	B	Maison de l'étudiant
Cafétéria La Parenthèse	C	Relais Handicap
Carré international	I	Reprographie centrale
CPE - Centre de la petite enfance	Crèche	SUAPS - Service universitaire des activités physiques & sportives
CEMU - Centre d'enseignement multimédia universitaire	B	<ul style="list-style-type: none"> Espace forme Piscine universitaire
DEVE - Direction des études & de la vie étudiante	B	SUFCA - Service universitaire de formation continue & d'apprentissage
EOI - Espace orientation insertion	B	SSE - Service de santé étudiante
Halle des sports	H	
Maison du doctorat	F	

RETROUVEZ
PLUS D'INFOS
SUR UNICAEN.FR

PLAN CAMPUS 1



COMMUNICATION ORALE ET ECRITE4h30 hebdomadaire
(54h/semestre)

Equivalence ECTS :8

Objectifs

L'apprenant acquiert les outils pour s'exprimer de façon structurée sur une grande variété de sujets. Il développe des stratégies pour comprendre des discours assez longs et complexes à l'écrit comme à l'oral (ex: films, émissions de radio, articles de presse, extraits d'essais, etc.).

Ce module s'articule autour de 3 pôles de compétences : raconter, reformuler, argumenter.

Compétences de communication mises en œuvre :

- comprendre globalement et de manière détaillée des documents écrits et audiovisuels ; identifier le ton, le point de vue
- caractériser /expliquer un fait, un phénomène ; commenter un document
- raconter et décrire
- exprimer son opinion
- construire une argumentation logique, faire un plan thématique, analytique, dialectique
- faire un exposé, débattre à l'oral, réagir aux propos et aux arguments de quelqu'un ; négocier
- produire un compte-rendu, un essai, une lettre formelle

Compétences linguistiques travaillées en cours : correction phonétique, intonation, précision et richesse du lexique, orthographe, morphosyntaxe, grammaire de texte**Evaluation****Contrôle continu : 50%**

Moyenne de 5 notes : 2 productions écrites (un compte-rendu et un essai), 1 compréhension orale, 1 compréhension écrite, 1 production orale

Examen terminal : 50%

- Compréhension orale (1h)
- Compréhension de texte et production écrite (compte-rendu ou essai) (2h) ; dictionnaire unilingue autorisé

GRAMMAIRE1h30 hebdomadaire (18h
semestre)

Equivalence ECTS : 4

Objectifs

Le module dépasse le stade purement communicatif et les exercices d'imitation afin de construire, par l'observation et l'élaboration d'outils linguistiques, une vision plus globale du système de la langue.

La démarche du cours est inductive : les étudiants réagissent à des corpus et explicitent les règles d'emploi à partir de leurs observations. Le travail sur corpus questionne leurs acquis et leur fait manipuler de nouvelles structures.

Principales notions étudiées :

- les relations anaphoriques (reprise totale/partielle, reprise pronominale/nominale, nature et longueur de l'antécédent, cohérence textuelle)
- le système verbal (temps du passé, valeurs aspectuelles, modes)
- la reformulation des circonstances, à l'aide de structures variées et complexes (temps, but, cause et conséquence, hypothèse et condition, opposition et concession)

Evaluation**Contrôle continu : 100%**

Moyenne de 2 épreuves en classe

ITINÉRAIRE INTERCULTUREL

3h hebdomadaire (36h semestre) Equivalence ECTS : 5

Objectifs A travers l'étude de quelques objets ou dispositifs ciblés, l'objectif de ce cours sera d'en exposer les caractéristiques spécifiques et les enjeux. Cette perspective sera complétée par le point de vue des étudiants. L'ancrage du cours est donc contemporain et s'attache à l'observation de phénomènes de société en France et dans les pays des étudiants. Leur explication convoque différents champs disciplinaires : l'histoire, la géographie, la géopolitique, l'anthropologie, l'esthétique, l'histoire des idées, la sociolinguistique, pour en expliciter l'émergence et les problématiques. La perspective interculturelle vise à inciter les étudiants à adopter une position distanciée sur leur propre culture et à leur donner des éléments pour mieux appréhender les réalités de la France d'aujourd'hui. Exemples d'objets pouvant être étudiés : le jardin, le jeu, le musée.

Evaluation **Contrôle continu** : 40%
Examen terminal : 60%

LITTÉRATURE ET ALTÉRITÉ

1h30 hebdomadaire (18h semestre) Equivalence ECTS : 3

Objectifs Ce cours est conçu comme une première approche de l'enseignement proposé dans le cadre du DUEF C1 (tronc commun). La question de l'altérité sera abordée à travers un corpus de textes littéraires. Plusieurs pistes sont envisagées : de quel type d'altérité les textes littéraires choisis rendent-ils compte? Comment l'altérité se manifeste-t-elle ? Quelle relation peut-on établir entre les extraits d'œuvres choisies et le contexte historique et culturel ?

Démarche :

Le module mettra l'accent sur des situations de recherche autour de dossiers et de textes proposés aux étudiants, de façon à ce qu'ils s'approprient de manière active les enjeux de la problématique. Il constituera également une initiation aux spécificités de l'analyse littéraire.

Evaluation **Contrôle continu** : 40%
Note correspondant à un devoir sur table (analyse d'un ou plusieurs textes en relation avec l'axe directeur du module et les problématiques abordées)
Examen terminal : 60%
Travail écrit selon les mêmes modalités

APPROFONDISSEMENT LINGUISTIQUE

12 heures semestrielles

Ces ateliers ont pour but de remédier aux difficultés des étudiants de façon ciblée.

Chaque atelier sera dédié à un axe : écrit ou oral.

En plus de ces 12 heures, l'étudiant se verra proposer une heure d'accompagnement individualisé pour formuler son projet d'études.

SUIVI PERSONNALISÉ

1h d'accompagnement pédagogique individualisé

Ces ateliers ont pour but de remédier aux difficultés des étudiants de façon ciblée. Chaque groupe sera dédié à un axe : écrit ou oral.

ART ET LITTÉRATURE

3h hebdomadaire (36h/semestre) Equivalence ECTS : 5

Objectifs

Cet enseignement prendra pour objets d'étude des œuvres littéraires et artistiques représentatives de quelques grands courants culturels européens. L'objectif est de construire avec les étudiants un panorama qui rende compte, de manière essentiellement diachronique, des grandes tendances esthétiques du dix-neuvième siècle dans le domaine de la littérature et des arts plastiques. Des outils permettant le développement des compétences d'observation, d'analyse et de commentaire seront systématiquement proposés, en particulier dans le champ littéraire. Les différentes formes d'expression artistique, leurs caractéristiques et leurs enjeux seront notamment étudiés à partir des collections du Musée des Beaux-Arts et de l'architecture de la ville de Caen. Démarche privilégiée : les dispositifs pédagogiques feront alterner apports transmissifs et situations de recherche proposées aux étudiants.

Evaluation**Contrôle continu : 100%**

Moyenne de 4 notes correspondant à des travaux écrits et oraux mettant en œuvre les connaissances ainsi que les compétences méthodologiques visées par cet enseignement

MÉDIAS

1h30 hebdomadaire (18h/semestre) Equivalence ECTS : 2,5

Objectifs

Ce module est organisé selon trois axes. Le premier concerne l'étude du monde politico-médiatique contemporain où sont analysés les divers liens entre la presse (papier, radio, télévision) et le monde politique. Une attention particulière est portée à l'influence des investisseurs (groupes industriels, entreprises de télécommunications et publicitaires) sur les lignes éditoriales. Le deuxième axe cherche à sensibiliser les étudiants à diverses problématiques liées aux territoires francophones. L'accent est placé sur les problèmes d'ordre sociaux et économiques au travers d'exemples issus de la presse française mais également de la presse francophone internationale. Le troisième axe est intégré aux deux précédents. Il consiste en un travail sur les nuances de vocabulaire et de langue, ceci grâce à une mise en parallèle d'articles issus de médias différents mais traitant d'une problématique commune.

Evaluation**Contrôle continu : 100%**

Une étude de document et un exposé oral

PROJET CULTUREL

1h30 hebdomadaire (18h/semestre) Equivalence ECTS : 2,5

Objectifs

Dans le cadre d'une pédagogie de projet, le groupe élaborera et réalisera, avec l'aide de l'enseignant, un projet culturel qui pourra prendre des formes variées (exemples : court-métrage, documentaire, exposition, livret). Tout au long de la conception et de la réalisation du projet, le travail de groupe sera l'occasion de mobiliser et de développer des compétences linguistiques et pragmatiques, ainsi que des savoirs socioculturels et des aptitudes interculturelles. L'étape dite « de socialisation » du projet (en fin de parcours) implique une finalité de diffusion.

Evaluation**Contrôle continu : 100%**

Objectifs

Le cours vise, dans un cadre transdisciplinaire, d'une part, à familiariser les étudiants avec différents discours universitaires et, d'autre part, à accompagner la réalisation du dossier, objet du cours « Observation de cours universitaires ».

L'unité d'observation principale est le texte dans sa globalité, en mettant l'accent sur :

- son organisation en séquences / parties liées à des conventions plus ou moins rigides et plus ou moins explicitement marquées linguistiquement ou formellement ;
- les processus argumentatifs / démonstratifs et les principes d'intertextualité mis en œuvre dans différents discours universitaires.

En accordant une attention particulière aux textes longs, le cours s'intéresse à la structuration globale - et à ses récurrences - d'articles scientifiques, d'articles de vulgarisation scientifique, d'extraits de manuels didactiques et d'exercices universitaires fortement conventionnels (questions de cours ; dissertations ; exposés ; mémoires ; rapports de stage), de séquences de cours.

Dans ce sens, certaines séquences, leur présentation et leur enchaînement font l'objet d'un traitement particulier : introduction ; problématisation ; parties logiques ; conclusion.

Evaluation

Contrôle continu : 100%

Moyenne de 2 épreuves écrites

Objectifs

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants à élaborer un dossier à partir de l'observation d'un cours de la discipline choisie. Le dispositif permet l'immersion dans un cours de spécialité destiné aux étudiants de licence et, éventuellement, de master. La démarche est la suivante : déterminer le cours à suivre parmi l'offre pluridisciplinaire de l'université de Caen avec l'aide d'un enseignant du Carré international, construire une observation réflexive du cours en justifiant les éléments pertinents d'observation - notamment par son expérience d'un système universitaire autre - , travailler sur les notes prises pendant le cours, identifier une problématique, étayer sa réflexion et son analyse en faisant appel à des lectures convoquées de manière appropriée dans le texte produit, faire un plan, rédiger l'ensemble du dossier, s'autocorriger. Les étudiants rendront régulièrement compte de l'avancée de leurs travaux par une séance de cours au Carré international - dispositif hybride permettant un suivi individuel et une réflexion collective - , qui s'appuiera sur le cours suivi dans l'UFR choisie par l'étudiant.

Evaluation

Contrôle continu : 100%

FRENCH ADMINISTRATIVE LAW**FALL 2022****Professor Dominique CUSTOS****COURSE DESCRIPTION**

The French administrative law (FAL) course examines general FAL over 20 hours. The introductory chapter places FAL in a comparative perspective. The topics covered in the remaining chapters equip students with the key concepts and provide them with the overview necessary for future in-depth studies: 1) Development and characteristics of FAL. 2) The *Conseil d'État* (Council of State), government's legal advisor and judge of administrative action, 3) The principle of legality, 4) Forms of administrative action (public service and police), 5) Elements of administrative procedure

The course is taught by Professor Dominique Custos who is a titular member of the International Academy of Comparative Law and specializes in comparative administrative law.

CALENDAR**FAL class will meet****in Room Dr 268,****on Mondays and Tuesdays, 2 p.m. – 4 p.m.,****on the following dates:****Mondays:**

September 12, 19, 26

October 3, 10, 17

Tuesdays:

September 20, 27

October 4, 11

ASSESSMENT

For **Erasmus students** assessment is mandatory. Students may choose one of two options.

Option 1: oral exam

Option 2: oral exam + a mini-thesis of 10 to 15 pages.

Non-Erasmus students have two options

Option 1: audit the course only

Option 2: audit the course + sit for the oral exam.

OUTLINE

Introduction: Comparative Administrative law (CAL)

- Section 1: Late start: Reasons
- Section 2: Development of CAL
- Section 3: Models of Administrative Law

Chapter 1 : Development and characteristics of French Administrative Law (FAL)

- Section1: Historical development
- Section 2: Continuity and change

Chapter 2 : The *Conseil d'État* (Council of State), government's legal advisor and judge of administrative action

- Section 1: The three-tier administrative court system
- Section 2: Elements of administrative court procedure
- Section 3: Scope of administrative jurisdiction

Chapter 3 : The principle of legality

- Section 1: Origins and bases of the principle of legality
- Section 2: Sources of FAL

Chapter 4 : The forms of administrative action

- Section 1: The public service function
- Section 2: The administrative police function

Chapter 5 : Procedural forms of AL : administrative decision-making process

- Section 1: The unilateral administrative act (UAA)
- Section 2 : The public contract

Chapter 6: Non-contractual Public liability: public liability in tort

Courses University of Caen

French Department :

We usually blend 60%/40% depended on the schedule of the classes between Litterature bachelor degree and DUEF “Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises” (DUEF) and we added this year one course in Foreign language studies which is good to help students about learning French. It means 3 different faculties but on the same campus, two different buildings 5 minutes by walk), it can be a bit challenging to adjust but it can help you to learn and discover faster.

Usually this is the mobility manager Sonia who discuss with the Erasmus pedagogical coordinators of these two fields (Mrs. Hartmann and Ledot) to offer you adapted courses and who create the learning agreement.

You can find everything in the studies guide for Literature bachelor degree, we suggest Licence 1 level courses because of the difficulty of the course, even for native French speakers.

The rest of the courses are taken from this set (DUEF: Diplôme Universitaire en Etudes Françaises) B2 or C1 level courses, depending on your level. You will be only with internationals

One course has been taken in foreign language studies “remédiation en français”, this class has been created especially for internationals students.

An example of the courses that we have chosen this year for students attending the spring semester from the University of Tirana (taking into account different possible courses and overlapping timetables) in level B2.

Poétique des genres littéraires 3 (Humanités et sciences sociales) (6ects)

Remédiation en français (Langue vivantes étrangères) (3 ects)

Interculturalité B2 (DUEF) (5 ects)

Arts et littérature (DUEF)(5 ects)

Médias (DUEF) (2.5 ects)

A total of 21.5 ects on the student request, we usually offer 30 ects but if you have remote classes at the university of Tirana and IF your teachers are ok, it's ok for us.

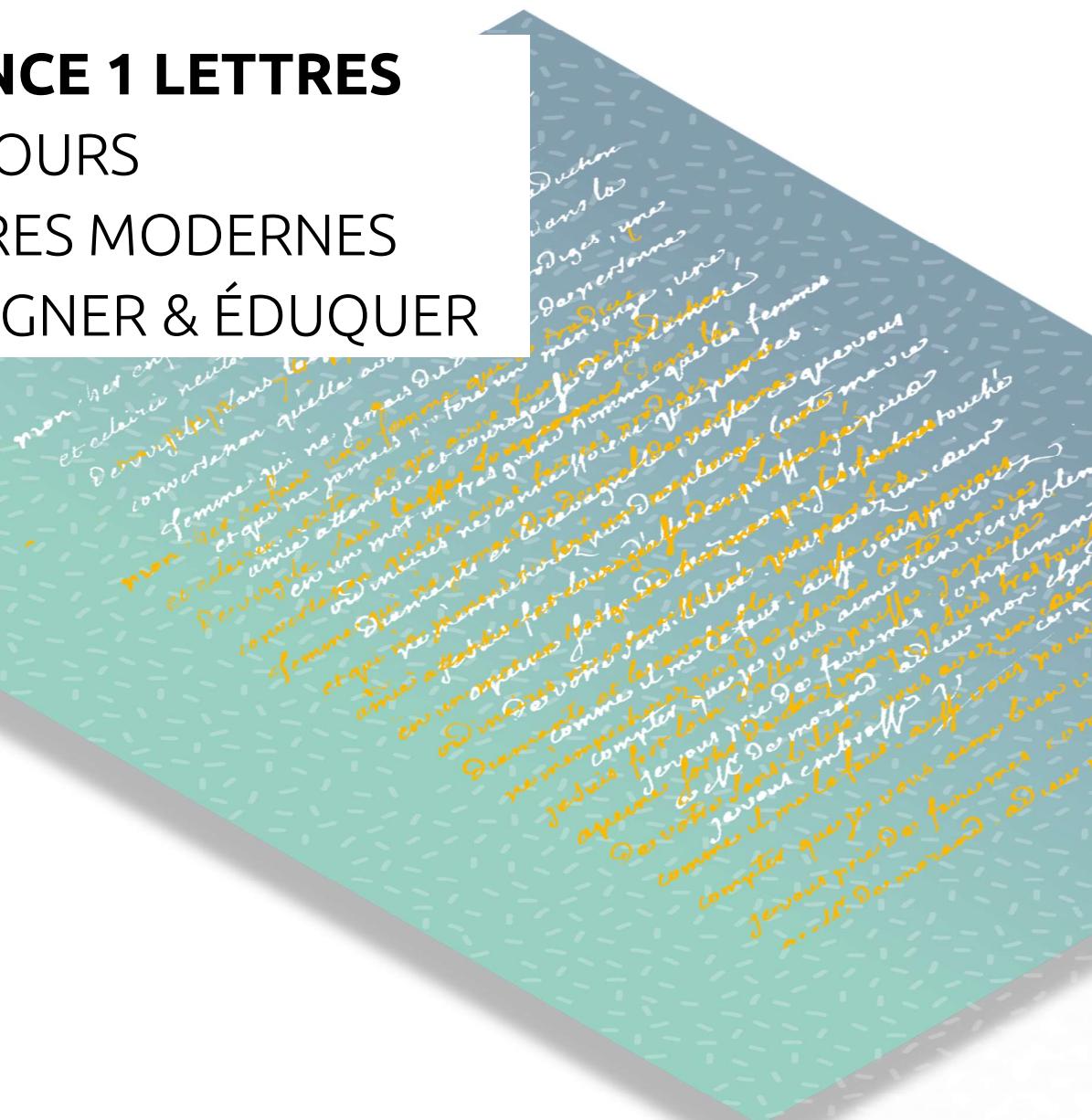


LICENCE 1 LETTRES

PARCOURS

LETTRES MODERNES

ENSEIGNER & ÉDUQUER



GUIDE DES ÉTUDES 2024 – 2025

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES	5
PRÉSENTATION DE LA LICENCE 1 LETTRES - PARCOURS LETTRES MODERNES	6
PARCOUR LETTRES MODERNES - SEMESTRE 1	6
PARCOUR LETTRES MODERNES - SEMESTRE 2	7
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS – LICENCE 1 LETTRES - PARCOURS LETTRES MODERNES · LM	8
LETTRES MODERNES – L1 – SEMESTRE 1	8
LETTRES MODERNES – L1 – SEMESTRE 2	18
PRÉSENTATION DE LA LICENCE 1 LETTRES - PARCOURS ENSEIGNER & ÉDUQUER	28
PARCOUR ENSEIGNER ET ÉDUQUER - SEMESTRE 1	28
PARCOUR ENSEIGNER ET ÉDUQUER - SEMESTRE 2	29
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS – LICENCE 1 LETTRES - PARCOURS ENSEIGNER & ÉDUQUER · EE	30
ENSEIGNER ET ÉDUQUER – L1 – SEMESTRE 1	30
ENSEIGNER ET ÉDUQUER – L1 – SEMESTRE 2	36
INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	41
SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES	43
LE DÉLIT DE PLAGIAT	44
LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)	44
RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027	45
RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE)	46
RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)	48
CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025	50
LEXIQUE DU LMD	51
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES	55
LE CLES	58
PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES	59
INFORMATIONS UTILES	60
ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	61
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT	62
ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI	63

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ADRESSE

UFR Humanités et sciences sociales
Université de Caen / Basse-Normandie
Esplanade de la Paix
14 032 CAEN Cedex

INTERNET

<https://ufr-hss.unicaen.fr/disciplines/lettres-modernes-litterature-francaise-et-comparee/>
<https://ufr-hss.unicaen.fr/disciplines/humanites-classiques-et-numeriques/>

SECRÉTARIAT

POUR LA LICENCE :

Référente administrative Licence
Pôle LICENCES
Bâtiment B – B1-448
02 31 56 66 31
hss.licence.lm@unicaen.fr

PRÉSENTATION DE LA LICENCE 1 LETTRES

PARCOURS LETTRES MODERNES

PARCOUR LETTRES MODERNES - SEMESTRE 1

UE1 – 1LET1 DISCIPLINAIRE 1

Y1LE11 – Y1LE12 – Y1LE13 Poétique des genres littéraires 1 :

- Y1LE11 Histoire du roman et des genres narratifs
- Y1LE12 Analyse de textes
- Y1LE13 Compléments culturels

UE2 – 1LET2 DISCIPLINAIRE 2

Y1LE21 – Y1LE22 – Y1LE23 Poétique des genres littéraires 2 :

- Y1LE21 Histoire du théâtre et des genres dramatiques
- Y1LE22 Analyse de textes
- Y1LE23 Compléments culturels

UE3 – 1LET3 DISCIPLINAIRE 3

Y1SLGRA1 Grammaire du français contemporain 1

1 au choix :

- Y1LEANG1 Anglais LV1
- YHSSAL1 Allemand LV1
- YHSSES1 Espagnol LV1
- Y1HLAT11 Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 1
- Y1HLAT12 Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 1
- Y1HUM32 Grec/Latin – Culture antique et biblique

UE4 – 1LET4 TRANSVERSALE 1

Y1LE93 Méthodologie universitaire et documentaire

Y1LE94 Préparation à la certification écrit+

1 LVE au choix :

- Y1LEANG1 Anglais LV2
- YHSSAL1 Allemand LV2
- YHSSES1 Espagnol LV2

1 au choix :

- Y1LE41 Méthodologie universitaire
- Y1LE43 Parcours « OUI SI »

UES – 1LET5 PERSONNALISATION 1

2 au choix :

- Y1AS11 Histoire du cinéma – Repères
- Y1AS21 Histoire, dramaturgie, mise en scène du théâtre 1
- Y1HLAT11 Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 1
- Y1HLAT12 Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 1
- Y1SLANA Analyses linguistiques : premières approches
- Y1SLLCO Langage et communication

PARCOUR LETTRES MODERNES - SEMESTRE 2

UE6 – 1LET6 DISCIPLINAIRE 1

Y1LE61 – Y1LE62 – Y1LE63 Poétique des genres littéraires 3 :

- Y1LE61 Histoire du roman et des genres narratifs
- Y1LE62 Analyse de textes
- Y1LE63 Compléments culturels

UE7 – 1LET7 DISCIPLINAIRE 2

Y1LE71 – Y1LE72 – Y1LE73 Poétique des genres littéraires 4 :

- Y1LE71 Histoire des genres poétiques
- Y1LE72 Analyse de textes
- Y1LE73 Compléments culturels

UE8 – 1LET8 DISCIPLINAIRE 3

Y1SLGRA2 Grammaire du français contemporain 2

1 au choix :

- Y1LEANG2 Anglais
- YHSSAL2 Allemand
- YHSSES2 Espagnol
- Y1HLAT61 Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 1
- Y1HLAT62 Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 1
- Y1HUM82 Grec/Latin – Culture antique et biblique

UE9 – 1LET9 TRANSVERSALE 2

Y1LE91 TICE 1

1 LVE au choix :

- Y1LEANG2 Anglais
- YHSSAL2 Allemand
- YHSSES2 Espagnol

Y1LE41 PPE

UE10 – 1LET10 PERSONNALISATION 2

2 au choix :

- Y2AS61 Dramaturgie et mise en scène du cinéma
- Y2AS71 Histoire, dramaturgie, mise en scène du théâtre 2
- Y1HLAT61 Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 2
- Y1HLAT62 Latin – Langue et textes – Spécialistes - B – 2
- Y1SLINS Institution du français
- Y1SLRHE Rhétorique et actes de discours

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS – LICENCE 1 LETTRES

PARCOURS LETTRES MODERNES · LM

LETTRES MODERNES – L1 – SEMESTRE 1

LM – UE1 – 1LET1 – DISCIPLINAIRE 1

Y1LE11 – Y1LE12 – Y1LE13 Poétique des genres littéraires 1

Y1LE11 Histoire du roman et des genres narratifs, 12h CM - ECTS 2

Y1LE12 Analyse de textes, 24h TD - ECTS 3

Y1LE13 Compléments culturels, 12h TD - ECTS 1

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Julie Anselmini

OBJET

Le cours magistral (CM) visera à dresser le panorama de l'évolution du roman et des genres narratifs du Moyen Âge à la fin du XVIII^e siècle, en proposant une approche des grands sous-genres romanesques (roman de chevalerie, roman épistolaire, etc.) et des autres grands genres de récits (contes, récit de voyage, etc.). En travaux dirigés (TD), l'étude se concentrera sur trois œuvres particulières, à travers lesquelles seront étudiés les principaux types de textes et structures romanesques et narratives (incipit/dénouement, dialogue/récit, énonciation et focalisation, discours rapportés, description, portrait, etc.). Dans les TD « Compléments culturels », les étudiants pourront se familiariser avec quelques chefs-d'œuvre ou avec quelques courants qui ont durablement marqué l'histoire du roman européen.

PROGRAMME (pour les TD « Analyse de textes » uniquement)

Chrétien de Troyes, *Yvain ou le Chevalier au Lion*, édition P. Walter, Folio classique n°3396.

Madame de Lafayette, *La Princesse de Montpensier*, éd. L. Plazenet, Livre de Poche, Classiques n°19314.

Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, éd. M. Delon, Les classiques de Poche, Livre de Poche n° 354.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (julie.anselmini@unicaen.fr).

LM – UE2 – 1LET2 – DISCIPLINAIRE 2

Y1LE21 – Y1LE22 – Y1LE23 Poétique des genres littéraires 2

Y1LE21 Histoire du théâtre et des genres dramatiques, 12h CM - ECTS 2

Y1LE22 Analyse de textes 2, 24h TD - ECTS 3

Y1LE23 Compléments culturels 2, 12h TD - ECTS 1

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Yinsu Vizcarra

OBJET

Le cours magistral (CM) visera à dresser le panorama de l'évolution de l'écriture théâtrale et des genres ou sous-genres dramatiques (tragédie, comédie, drame romantique, etc.) du Moyen Âge à nos jours. Les TD « Analyse de textes » seront consacrés à l'étude des œuvres inscrites au programme. Dans les TD « Compléments culturels », les étudiants pourront se familiariser avec quelques chefs-d'œuvre de l'art dramatique ou avec quelques courants qui ont durablement marqué l'histoire du théâtre européen.

PROGRAMME (pour les TD « Analyse de textes » uniquement)

Molière, *Le bourgeois gentilhomme*, Folio classique, éd. G. Couton.

Racine, *Britannicus*, Folio classique, éd. G. Forestier.

Beaumarchais, *Le mariage de Figaro*, Livre de poche, Le théâtre de poche, éd. G. Trisolini.

Hugo, *Ruy Blas*, Livre de poche, Le théâtre de poche, éd. G. Rosa.

BIBLIOGRAPHIE

Michel Pruner, *L'analyse du texte de théâtre*, Armand Colin, collection 128.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (yinsu.vizcarra@unicaen.fr).

LM – UE3 – 1LET3 – DISCIPLINAIRE 3**OBLIGATOIRE****Y1SLGRA1 Grammaire du français contemporain 1**

12h CM/12h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLES : Véronique Lenepveu & Mathilde Salles

OBJET

Cet enseignement comprend une introduction à certaines notions grammaticales fondamentales, comme celles de phrase et de syntagme, et une étude approfondie des parties du discours ou classes de mots.

BIBLIOGRAPHIE

Arrivé M., Gadet F. et Galmiche M. (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.

Riegel M., Pellan J.-C. et Rioul R. (2009), *Grammaire méthodique du français*, PUF.

1 AU CHOIX**Y1LEANG1 Anglais LV1**

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Cécile Cottenceau

OBJET

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants à travers une étude de la culture populaire britannique et des faits de civilisation des pays anglophones. Les supports incluent des textes journalistiques, des extraits d'œuvres littéraires (qui seront précisés à la rentrée) ainsi que des adaptations cinématographiques ou télévisuelles.

Les étudiants pourront également mettre à niveau leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite.

BIBLIOGRAPHIE

Petite grammaire anglaise : De l'écrit et de l'oral, Niveau intermédiaire (de B1 à B2) – Sylvie Persec, Ophrys 2006.

En ouvrage de référence à consulter :

Dictionnaire Unilingue : *Longman Dictionary of Contemporary English* + DVD ROM Pearson.

Harrap's Shorter anglais-français/français –anglais 2016 de Collectif.

ATTENTION : les étudiants dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu, ainsi qu'un exposé oral. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (cecile.cottenceau@unicaen.fr).

OU

YHSSAL1 Allemand LV1

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Evelyn Sammer

OBJET

Ce cours sera proposé aux étudiants de l'UFR Humanités et Sciences Sociales en L1 et poursuivra deux objectifs : l'approfondissement de la connaissance de la langue allemande dans le cadre d'un enseignement en situation de communication, et la préparation à l'examen du CLES. Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale. Pour acquérir ces compétences, l'accent dans ce cours sera mis surtout sur la communication et l'interaction avec les autres personnes (en binôme, en groupe, avec l'enseignant), sur la confrontation avec des supports variés (textes, écoutes, images, vidéos clips) et sur l'approche de thèmes différents concernant les caractéristiques des pays germanophones. Pour s'entraîner à une production active à l'écrit, il y aura des devoirs à la suite des activités proposées durant les cours.

OBJECTIFS

Notions travaillées :

- Améliorer les cinq compétences langagières : Compréhension écrite, Compréhension orale, Expression écrite, Expression orale en continu, Expression orale en interaction
- Préparation à l'examen du CLES
- Approcher des caractéristiques des pays germanophones

Compétences :

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

MITY, I (2011). *L'essentiel pour réussir en allemand*. Paris : Ellipses.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (evelyn.sammer@unicaen.fr).

OU

YHSSES1 Espagnol LV1

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours ouvert aux étudiants inscrits en Lettres et aux étudiants inscrits en Sciences du langage

RESPONSABLE : Élise Monjarret

OBJET

Les cours d'espagnol visent à développer les compétences de compréhension et d'expression orales comme écrites tout en découvrant les sociétés et littératures espagnoles et latino-américaines. Remise à niveau grammaticale en rapport avec les sujets traités. Les supports seront des articles de presse et des documents audio-visuels. Les exercices pratiqués en cours permettront également aux étudiants qui le souhaitent de se préparer au CLES 1.

OUTILS DE TRAVAIL GÉNÉRAUX

Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Hachette Supérieur, 2014.

Grand dictionnaire français-espagnol, Les Editions Larousse, 2018.

Dictionnaire unilingue de la Real Academia Española en ligne : <http://www.rae.es/rae.html>

Bescherelle espagnol : les verbes, Francis Mateo, Antonio José Rojo-Sastre, Hatier, 2008.

Les coordonnées de ressources complémentaires en ligne, dont la consultation régulière est conseillée, seront communiquées en début de semestre.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (elise.monjarret@unicaen.fr).

OU

Y1HLAT11 Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 1

25h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Caroline Février

OBJET

Cet enseignement propose l'apprentissage des bases grammaticales de la langue latine et l'entraînement à la traduction, en vue de lire et de comprendre des textes simples sur l'histoire et la civilisation romaines, contribuant à la constitution d'une solide base linguistique et d'une bonne culture générale. Le travail se fera à partir d'une brochure qui sera communiquée en cours. Il sera demandé de faire l'acquisition, avant le second semestre, d'une grammaire latine et du dictionnaire Latin-Français de Gaffiot.

OU

Y1HLAT12 Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 1

25h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Caroline Février

OBJET

Cet enseignement viendra approfondir celui de Y1HLAT11, notamment par l'entraînement à la traduction de textes grammaticaux.

Une heure sera consacrée à la civilisation romaine : au premier semestre, la cité romaine et ses institutions.

OU

Y1HUM32 Grec/Latin – Culture antique et biblique

25h CM – Coeff. 3, ECTS 3

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Caroline Février

OBJET

Cet enseignement se propose d'aborder plusieurs des grands thèmes de l'Ancien Testament à travers la littérature et les arts figurés : après une présentation de la Bible, nous aborderons les passages les plus emblématiques de la Genèse et de l'Exode, à travers une lecture du texte biblique et de ses échos : sources communes avec la littérature antique, héritage biblique dans l'art et la littérature européens. Il sera demandé de se procurer une Bible (édition de poche par exemple).

LM – UE4 – 1LET4 – TRANSVERSALE 1

OBLIGATOIRE

Y1LE93 Méthodologie documentaire

2h CM/4h TD – Coeff. 1, ECTS 1

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLES : Jean-Michel Maffré de Lastens & Roland Le Montrreer

OBJET

Cet enseignement a pour objet de développer les compétences informationnelles nécessaires aux étudiants en licence. L'objectif est de comprendre ce qu'est l'information scientifique et technique et de maîtriser un nouvel environnement documentaire afin de répondre aux exigences du travail universitaire.

Les étudiants disposeront d'un carnet de bord qui les accompagnera tout au long du module. Ils apprendront à définir leur besoin d'information et à identifier les différentes sources pertinentes pour répondre à celui-ci. Ils apprêhenderont la notion de hiérarchie de l'information et seront sensibilisés à question des infox. Ils travailleront sur une problématique en lien avec leur discipline d'affiliation, l'expérimenteront sur différentes plateformes académiques, et devront sélectionner les documents les plus appropriés. Enfin, les étudiants seront initiés à l'utilisation d'un logiciel simple de gestion des références bibliographiques.

Une partie de cet enseignement se fera en autoformation sur eCampus.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (jean-michel.maffre-delastens@unicaen.fr).

Y1LE94 Préparation à la certification écrit+

7h TD – Coeff. 0, ECTS 0

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Simon Lanot

OBJET

Ce cours d'une durée de sept heures réparties sur l'ensemble du second semestre préparera les étudiants à la certification écrit+. L'objectif est de leur permettre d'acquérir rapidement une maîtrise de l'écrit conforme aux exigences universitaires et professionnelles. L'accent sera mis sur l'orthographe, l'organisation de la phrase et des textes, l'analyse du lexique et le choix des mots. Les étudiants s'exerceront par des tests en ligne et par la rédaction d'écrits courts. Le contrôle continu comportera deux notes : une note portant sur un test en ligne et une note sur un écrit court.

La certification écrit+ atteste d'un bon niveau dans la maîtrise de la langue écrite. Conçue sur le modèle de PIX, la plateforme en ligne écrit+ permet aux étudiants de travailler de manière ludique et autonome. Les quatorze compétences à travailler sur la plateforme sont réparties dans quatre grands domaines : les domaines du discours, du mot, de la phrase et du texte. Le cours dispensé traitera successivement ces quatre domaines et proposera des exercices en ligne entre chaque cours. Le passage de la certification est gratuit ; il sera obligatoire en fin de semestre. Les étudiants qui n'auront pas été certifiés à la fin du semestre devront la repasser au rattrapage.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE.

1 LVE AU CHOIX

Y1LEANG1 Anglais LV2

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Cécile Cottenceau

OBJET

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants à travers une étude de la culture populaire britannique et des faits de civilisation des pays anglophones. Les supports incluent des textes journalistiques, des extraits d'œuvres littéraires (qui seront précisés à la rentrée) ainsi que des adaptations cinématographiques ou télévisuelles.

Les étudiants pourront également mettre à niveau leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite.

BIBLIOGRAPHIE

Petite grammaire anglaise : De l'écrit et de l'oral, Niveau intermédiaire (de B1 à B2) – Sylvie Persec, Ophrys 2006.

En ouvrage de référence à consulter :

Dictionnaire Unilingue : *Longman Dictionary of Contemporary English* + DVD ROM Pearson.

Harrap's Shorter anglais-français/français –anglais 2016 de Collectif.

ATTENTION : les étudiants dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu, ainsi qu'un exposé oral. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (cecile.cottenceau@unicaen.fr).

OU

YHSSAL1 Allemand LV2

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Evelyn Sammer

OBJET

Ce cours sera proposé aux étudiants de l'UFR Humanités et Sciences Sociales en L1 et poursuivra deux objectifs : l'approfondissement de la connaissance de la langue allemande dans le cadre d'un enseignement en situation de communication, et la préparation à l'examen du CLES. Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale. Pour acquérir ces compétences, l'accent dans ce cours sera mis surtout sur la communication et l'interaction avec les autres personnes (en binôme, en groupe, avec l'enseignant), sur la confrontation avec des supports variés (textes, écoutes, images, vidéos clips) et sur l'approche de thèmes différents concernant les caractéristiques des pays germanophones. Pour s'entraîner à une production active à l'écrit, il y aura des devoirs à la suite des activités proposées durant les cours.

OBJECTIFS

Notions travaillées :

- Améliorer les cinq compétences langagières : Compréhension écrite, Compréhension orale, Expression écrite, Expression orale en continu, Expression orale en interaction
- Préparation à l'examen du CLES
- Approcher des caractéristiques des pays germanophones

Compétences :

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

MITY, I (2011). *L'essentiel pour réussir en allemand*. Paris : Ellipses.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (evelyn.sammer@unicaen.fr).

OU

YHSES1 Espagnol LV2

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours ouvert aux étudiants inscrits en Lettres et aux étudiants inscrits en Sciences du langage

RESPONSABLE : Élise Monjarret

OBJET

Les cours d'espagnol visent à développer les compétences de compréhension et d'expression orales comme écrites tout en découvrant les sociétés et littératures espagnoles et latino-américaines. Remise à niveau grammaticale en rapport avec les sujets traités. Les supports seront des articles de presse et des documents audio-visuels. Les exercices pratiqués en cours permettront également aux étudiants qui le souhaitent de se préparer au CLES 1.

OUTILS DE TRAVAIL GÉNÉRAUX

Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Hachette Supérieur, 2014.

Grand dictionnaire français-espagnol, Les Editions Larousse, 2018.

Dictionnaire unilingue de la Real Academia Española en ligne : <http://www.rae.es/rae.html>

Bescherelle espagnol : les verbes, Francis Mateo, Antonio José Rojo-Sastre, Hatier, 2008.

Les coordonnées de ressources complémentaires en ligne, dont la consultation régulière est conseillée, seront communiquées en début de semestre.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (elise.monjarret@unicaen.fr).

1 MÉTHODOLOGIE AU CHOIX

Y1LE41 Méthodologie universitaire

13h TD – Coeff. 2, ECTS 2

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Jean-François Castille

OBJET

Le cours se déroule entièrement à distance sur la plateforme **eCampus**, c'est-à-dire la plateforme des ressources en ligne de l'université de Caen (<https://ecampus.unicaen.fr/login/index.php>). Les activités portent sur l'entraînement à la prise de notes et sur le renforcement des compétences rédactionnelles. Le cours est accompagné d'exercices à réaliser obligatoirement pour la validation de l'élément.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (jean-francois.castille@unicaen.fr).

OU

Y1LE43 Parcours « OUI SI »

13h TD – Coeff. 2, ECTS 2

RESPONSABLE : Jean-François Castille

OBJET

Le cours se déroule entièrement en ligne sous la forme d'un **MOOC**. Il nécessite une inscription gratuite à l'adresse suivante : <https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/renforcer-ses-competences-orthographiques/>

Les activités portent sur la maîtrise des règles d'orthographe lexicale et grammaticale. Le cours est accompagné d'exercices à réaliser obligatoirement pour la validation de l'élément. Un certificat d'assiduité est généré à la fin du cours.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (jean-francois.castille@unicaen.fr).

LM – UE5 – 1LET5 – PERSONNALISATION 1

2 AU CHOIX

Y1AS11 Histoire du cinéma – Repères

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Myriam Juan

OBJET

Ce cours propose une introduction à l'histoire du cinéma. Le parcours adopté sera à la fois chronologique (on y cheminera globalement de l'invention du cinéma aux années 1960) et thématique (seront privilégiés des cinématographies, des courants, des personnalités). Le cinéma y sera abordé dans sa complexité, comme un art mais aussi une industrie, un fait social et un média, toutes facettes indissociables les unes des autres et indissociables du contexte historique dans lequel elles se sont développées. Ce faisant, on s'efforcera également de réfléchir à la manière dont s'est écrite l'histoire du cinéma, en interrogeant certaines ruptures, certaines notions et certaines omissions. Des projections seront organisées chaque semaine en lien avec le cours (voir la programmation ci-dessous).

BIBLIOGRAPHIE (d'autres références seront indiquées au fil des séances).

Daniel Banda et José Moure, *Le cinéma, naissance d'un art*, 1895-1920 et *Le cinéma : l'art d'une civilisation*, 1920-1960, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2008 et 2011 (anthologies de textes sur le cinéma).

Martin Barnier et Laurent Jullier, *Une brève histoire du cinéma* (1895-2020), Paris, Pluriel, 2021 (1re éd. 2017).

David Bordwell et Kristin Thompson, *L'Art du film : une introduction*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2009 (1re éd. 1979).

PROGRAMME DES PROJECTIONS

Suspense (1913) de Lois Weber, suivi de *Fantômas* (1913) de Louis Feuillade

Le Signe de Zorro (*The Mark of Zorro*, 1920) de Fred Niblo

Nosferatu (1922) de Friedrich W. Murnau

La Vendueuse de cigarettes du Mosselprom (1925) de Youri Lelabouiski

La Souriante Madame Beudet (1923) de Germaine Dulac, suivi de *À propos de Nice* (1930) de Jean Vigo

Chantons sous la pluie (*Singin' in the Rain*, 1952) de Stanley Donen et Gene Kelly

New York-Miami (*It Happened One Night*, 1934) de Frank Capra

Citizen Kane (1941) d'Orson Welles

Le crime de Monsieur Lange (1936) de Jean Renoir

Rome, ville ouverte (*Roma città aperta*, 1945) de Roberto Rossellini

Rashōmon (1950) d'Akira Kurosawa

Cléo de 5 à 7 (1962) d'Agnès Varda

ET / OU

Y1AS21 Histoire, dramaturgie, mise en scène du théâtre 1

24h CM – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Fabien Cavaillé

OBJET

Le cours magistral présente les principales questions liées à la dramaturgie et à la mise en scène théâtrale à partir de trois œuvres fondatrices de la culture théâtrale contemporaine : *Thyeste de Sénèque*, *Hamlet* de Shakespeare et *Dom Juan* de Molière.

Nous étudierons ces trois pièces en nous interrogeant sur leur composition, leur interprétation et leur actualisation sur la scène, entre passé et présent. Ce sera l'occasion de découvrir trois périodes importantes de l'histoire des spectacles mais nous analyserons aussi l'appropriation de ces pièces aujourd'hui, en travaillant sur des mises en scène qui ont fait date (Peter Brook, Thomas Ostermeier, Patrice Chéreau, etc.). Nous exploiterons aussi des textes théoriques et des documents iconographiques pour éclairer et compléter notre approche de ces trois pièces.

Le CM s'appuie sur une brochure de textes et d'images mis en ligne sur eCampus. Il fait également référence à des captations de spectacles et des documentaires qui seront diffusés aux étudiant.e.s en cours ou lors des séances de projection le jeudi soir (horaire à confirmer) en alternance avec les projections de cinéma.

Pour préparer ce cours, procurez-vous *Hamlet* et *Dom Juan* dans l'édition de votre choix et lisez-les.

Pour *Thyeste*, des extraits de la traduction de la pièce par Florence Dupont seront mis en ligne au début du semestre.

Il est important d'avoir lu le texte des pièces avant le moment où nous allons les aborder : des contrôles de lecture pourront être organisés.

PROGRAMME

Sénèque, *Thyeste* – extraits de la traduction de Florence Dupont mis en ligne sur eCampus

W. Shakespeare, *Hamlet* – édition conseillée : Gallimard, Folio Classique, traduction d'Yves Bonnefoy

Molière, *Dom Juan* – édition au choix.

ET / OU

Y1HLAT11 Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 1

25h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Caroline Février

OBJET

Cet enseignement propose l'apprentissage des bases grammaticales de la langue latine et l'entraînement à la traduction, en vue de lire et de comprendre des textes simples sur l'histoire et la civilisation romaines, contribuant à la constitution d'une solide base linguistique et d'une bonne culture générale. Le travail se fera à partir d'une brochure qui sera communiquée en cours. Il sera demandé de faire l'acquisition, avant le second semestre, d'une grammaire latine et du dictionnaire Latin-Français de Gaffiot.

ET / OU

Y1HLAT12 Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 1

25h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Caroline Février

OBJET

Cet enseignement viendra approfondir celui de Y1HLAT11, notamment par l'entraînement à la traduction de textes grammaticaux.

Une heure sera consacrée à la civilisation romaine : au premier semestre, la cité romaine et ses institutions.

ET / OU

Y1SLANA Analyses linguistiques : premières approches

12h CM/12h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Valérie Amary

OBJET

L'objectif de ce cours est de présenter les diverses facettes de l'objet langue et de la faculté de langage que possède tout être humain. Quels sont les différentes unités de la langue ? Les sons, les mots, les phrases ? Y a-t-il d'autres unités ? On abordera le courant distributionnaliste qui permet une analyse formelle des différentes unités de la langue, et on verra de quelle façon cette analyse s'applique aux sons, aux mots, aux phrases et aux autres unités. Ceci nous permettra de dresser un petit panorama des différents champs linguistiques, des sons aux énoncés. Par ailleurs, on situera l'analyse distributionnelle dans l'histoire dense et variée des idées linguistiques de l'Antiquité à nos jours, en passant par le XXème siècle qui a véritablement vu naître une science du langage, avec des courants foisonnants. Parallèlement à cela, on envisagera les divergences et points communs entre langue orale et langue écrite, la langue orale étant toujours la première, tant du point de vue de l'évolution de l'homme que de celui de chaque individu. Le but de ce cours est de montrer que la langue est partout et peut être analysée de diverses façons.

ET / OU

Y1SLLCO Langage et communication**12h CM/12h TD – Coeff. 3, ECTS 3****Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance****RESPONSABLE :** Thierry Ruchot**OBJET**

Le CM se déroulera selon ces trois axes :

1. Stéréotypes sur la langue, le langage, la grammaire, la linguistique, la traduction, l'apprentissage des langues et d'autres questions.
A partir de l'analyse critique de ces stéréotypes, nous placerons les fondations de la linguistique et des sciences du langage
2. Les langues du monde.
Nous délimiterons d'abord les notions de langue et dialecte, puis nous étudierons la répartition des langues dans l'espace, la question du changement des langues dans le temps, la notion de parenté linguistique et de familles de langues. Nous parlerons aussi des perspectives d'avenir des langues dans un monde globalisé.
3. Langue et communication.
Nous définirons la langue du point de vue linguistique (opposition langue-langage, langue-parole). Nous aborderons la conception du signe linguistique de Saussure et certaines de ces évolutions (Hjelmslev). Puis nous aborderons la communication à travers les idées de Benveniste sur l'énonciation, le schéma de la communication de Jakobson et les notions d'acte de langage et d'interaction.

Programme des travaux dirigés

Les travaux dirigés permettront d'illustrer la démarche des linguistes à l'exemple de l'analyse de la structure des mots dans diverses langues. L'objectif sera d'acquérir les bases de la morphologie, discipline qui étudie les mots, et de se confronter à la diversité des langues du monde.

Ouvrages qui peuvent être consultées en complément du cours

Crystal, David (2010), *The Cambridge Encyclopedia of Language*, Cambridge University Press. (pour ceux qui lisent l'anglais, remarquable ouvrage, qui fait le point, en courts chapitres richement illustrés, sur l'ensemble des questions des sciences du langage, y compris des questions qui sont rarement traités dans d'autres ouvrages).

Hagège, Claude (1985, existe aussi en poche) : *L'homme de paroles, contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard. (ouvrage grand public pour découvrir différents aspects des sciences du langage).

Hagège, Claude (2009) : *Dictionnaire amoureux des langues*, Paris, Plon. (plus accessible que le précédent, se présente comme un dictionnaire avec un choix d'entrées, chères à l'auteur, selon le principe de cette collection).

Soutet, Olivier (2017 ou éditions précédentes), *La linguistique*, Paris, PUF. (ouvrage rigoureux et assez complet pour découvrir la linguistique).

LETTRES MODERNES – L1 – SEMESTRE 2

LM – UE6 – 1LET6 – DISCIPLINAIRE 1

Y1LE61 – Y1LE62 – Y1LE63 Poétique des genres littéraires 3

Y1LE61 Histoire du roman et des genres narratifs 3, 12h CM - ECTS 2

Y1LE62 Analyse de textes 3, 24h TD - ECTS 3

Y1LE63 Compléments culturels 3, 12h TD - ECTS 1

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Julie Anselmini

OBJET

Le cours magistral (CM) visera à dresser le panorama de l'évolution du roman et des genres narratifs du XIX^e siècle à nos jours, en proposant une approche des grands sous-genres romanesques (roman historique, roman de mœurs, etc.) et des autres grands genres de récits (autobiographie, nouvelle, etc.). En travaux dirigés (TD), l'étude se concentrera sur trois œuvres particulières, à travers lesquelles seront étudiés les principaux types de textes et structures romanesques et narratives (incipit/dénouement, dialogue/récit, énonciation et focalisation, discours rapportés, description, portrait, etc.). Dans les TD « Compléments culturels », les étudiants pourront se familiariser avec quelques chefs-d'œuvre ou avec quelques courants qui ont durablement marqué l'histoire du roman européen.

PROGRAMME (pour les TD « Analyse de textes » uniquement)

Balzac, *Le Père Goriot*, éd. S. Vachon, Les classiques de Poche, Livre de Poche n°757.

Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*, éd. J. Petit, Folio classique n°3910.

Marguerite Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, Folio n°882.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (julie.anselmini@unicaen.fr).

LM – UE7 – 1LET7 – DISCIPLINAIRE 2

Y1LE71 – Y1LE72 – Y1LE73 Poétique des genres littéraires 2

Y1LE71 Histoire des genres poétiques, 12h CM - ECTS 2

Y1LE72 Analyse de textes 4, 24h TD - ECTS 3

Y1LE73 Compléments culturels 4, 12h TD - ECTS 1

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Anne Gourio

OBJET

Cet enseignement de poétique des genres littéraires est consacré au **genre poétique**. Le cours magistral présente cette particularité qu'il se concentre sur les courants poétiques des XIX^e et XX^e siècles : en analysant le tournant que le courant romantique introduit dans l'Histoire du genre, le cours déroule ensuite les grands mouvements poétiques de ces deux siècles en s'attachant à l'évolution des formes et aux conditions de leur renouvellement, aux nouvelles sources de l'inspiration poétique dans l'ère moderne, mais aussi aux mutations du statut du poète. Les travaux dirigés auront deux objectifs : l'étude d'une œuvre poétique majeure du XIX^e siècle, les *Poésies* d'Arthur Rimbaud (le programme se limitera aux textes des années 1870 et 1871, tout en proposant quelques aperçus sur le reste de l'œuvre) ; un parcours dans une anthologie de textes poétiques du XX^e siècle. Les compléments culturels proposeront quant à eux une exploration de la poésie du Moyen Âge au XVIII^{ème} siècle en privilégiant quelques courants majeurs et en offrant une ouverture sur certaines œuvres de la poésie étrangère.

PROGRAMME DU TD

Arthur Rimbaud, *Poésies Une saison en enfer Illuminations*, Folio « classique », édition de Louis Forestier, 1999.

Un fascicule de textes de poésie du XX^e siècle sera fourni en TD.

Les compléments culturels prendront appui sur des textes fournis en TD.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire du genre poétique :

La Poésie française du Moyen Âge jusqu'à nos jours, sous la direction de Michel Jarrey, Presses Universitaires de France. 5^{ème} et 6^{ème} parties.

La littérature française : dynamique et histoire II, M. Delon, F. Mélonio, B. Marchal et J. Noiray, A. Compagnon, Folio-essais. Parties « XIX^e siècle » et « XX^e siècle ».

Sur le genre poétique :

Alain Vaillant, *La Poésie. Introduction à l'analyse des textes poétiques*, Armand Colin, coll. « 128 ».

Brigitte Bercoff, *La Poésie*, Hachette Supérieur.

Michèle Aquien, *La Versification appliquée aux textes*, Armand Colin, coll. « 128 ».

Sur Rimbaud :

Dominique Combe *commente Poésies. Une saison en enfer. Illuminations d'Arthur Rimbaud*, Folio, coll. "Foliothèque".

Pierre Brunel, *Rimbaud ou l'Eclatant désastre*, Champ Vallon.

Rimbaud, l'invisible et l'inouï, sous la direction d'Arnaud Bernadet, PUF.

Lectures des Poésies et d'Une saison en enfer, sous la direction de Steve Murphy, Presses Universitaires de Rennes.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (anne.gourio@unicaen.fr).

LM – UE8 – 1LET8 – DISCIPLINAIRE 3**OBLIGATOIRE****Y1SLGRA2 Grammaire du français contemporain 2**

12h CM/12h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Valérie Amary

OBJET

Le cours aborde les notions de phrase et de fonctions syntaxiques. Il s'agira d'apprendre à segmenter la phrase avec des tests pertinents et de faire l'analyse grammaticale des syntagmes repérés à l'aide de critères syntaxiques. On traitera des différents types de phrases, obligatoires (assertion, interrogation, exclamation) et facultatifs (présentatives, clivées, impersonnelles, etc.) et des fonctions qui leur sont inhérentes.

BIBLIOGRAPHIE

Grammaire méthodique du français, M. Riegel, J-P. Pellat, R. Rioul, PUF, 1994.

1 AU CHOIX**Y1LEANG2 Anglais**

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Cécile Cottenceau

OBJET

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants à travers une étude de la culture populaire britannique et des faits de civilisation des pays anglophones. Les supports incluent des textes journalistiques,

des extraits d'œuvres littéraires (qui seront précisés à la rentrée) ainsi que des adaptations cinématographiques ou télévisuelles.

Les étudiants pourront également mettre à niveau leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite.

BIBLIOGRAPHIE

Petite grammaire anglaise : De l'écrit et de l'oral, Niveau intermédiaire (de B1 à B2) – Sylvie Persec, Ophrys 2006.

En ouvrage de référence à consulter :

Dictionnaire Unilingue : *Longman Dictionary of Contemporary English* + DVD ROM Pearson.

Harrap's Shorter anglais-français/français –anglais 2016 de Collectif.

ATTENTION : les étudiants dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu, ainsi qu'un exposé oral. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (cecile.cottenceau@unicaen.fr).

OU

YHSSAL2 Allemand

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Evelyn Sammer

OBJET

Ce cours sera proposé aux étudiants de l'UFR Humanités et Sciences Sociales en L1 et poursuivra deux objectifs : l'approfondissement de la connaissance de la langue allemande dans le cadre d'un enseignement en situation de communication, et la préparation à l'examen du CLES. Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale. Pour acquérir ces compétences, l'accent dans ce cours sera mis surtout sur la communication et l'interaction avec les autres personnes (en binôme, en groupe, avec l'enseignant), sur la confrontation avec des supports variés (textes, écoutes, images, vidéos clips) et sur l'approche de thèmes différents concernant les caractéristiques des pays germanophones. Pour s'entraîner à une production active à l'écrit, il y aura des devoirs à la suite des activités proposées durant les cours.

OBJECTIFS

Notions travaillées :

- Améliorer les cinq compétences langagières : Compréhension écrite, Compréhension orale, Expression écrite, Expression orale en continu, Expression orale en interaction
- Préparation à l'examen du CLES
- Approcher des caractéristiques des pays germanophones

Compétences :

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

MITY, I (2011). *L'essentiel pour réussir en allemand*. Paris : Ellipses.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (evelyn.sammer@unicaen.fr).

OU

YHSSES2 Espagnol**24h TD – Coeff. 3, ECTS 3****Cours ouvert aux étudiants inscrits en Lettres et aux étudiants inscrits en Sciences du langage****RESPONSABLE :** Élise Monjarret**OBJET**

Les cours d'espagnol visent à développer les compétences de compréhension et d'expression orales comme écrites tout en découvrant les sociétés et littératures espagnoles et latino-américaines. Remise à niveau grammaticale en rapport avec les sujets traités. Les supports seront des articles de presse et des documents audio-visuels. Les exercices pratiqués en cours permettront également aux étudiants qui le souhaitent de se préparer au CLES 1.

OUTILS DE TRAVAIL GÉNÉRAUX*Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Hachette Supérieur, 2014.*Grand dictionnaire français-espagnol*, Les Editions Larousse, 2018.*Dictionnaire unilingue de la Real Academia Española* en ligne : <http://www.rae.es/rae.html>*Bescherelle espagnol : les verbes*, Francis Mateo, Antonio José Rojo-Sastre, Hatier, 2008.

Les coordonnées de ressources complémentaires en ligne, dont la consultation régulière est conseillée, seront communiquées en début de semestre.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (elise.monjarret@unicaen.fr).

OU

Y1HLAT61 Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 1**25h TD – Coeff. 3, ECTS 3****RESPONSABLE :** Caroline Février**OBJET**

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de ce qui aura été vu au premier semestre dans le cadre de Y1HLAT11. Le travail se fera à partir d'une brochure qui sera communiquée en cours.

OU

Y1HLAT62 Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 1**25h TD – Coeff. 3, ECTS 3****RESPONSABLE :** Caroline Février**OBJET**

Cet enseignement viendra approfondir celui de Y1HLAT61, notamment par l'entraînement à la traduction de textes (groupes de textes par thématique).

Une heure sera consacrée à la civilisation romaine : au second semestre, les réalités de la vie à Rome (vie quotidienne, urbanisme, loisirs, religion).

OU

Y1HUM82 Grec/Latin – Culture antique et biblique**25h CM – Coeff. 3, ECTS 3****Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance****RESPONSABLE :** Antoine Foucher

OBJET

La femme à Rome. Associant les approches sociologiques, littéraires et historiques, le cours s'intéressera successivement à la place de la femme dans la société romaine, puis à sa place dans la littérature latine et en particulier dans l'éloge, enfin au rôle politique des femmes, notamment sous l'Empire. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

LM – UE9 – 1LET9 – TRANSVERSALE 2**OBLIGATOIRE****Y1LE91 TICE**

13h TD – Coeff. 1, ECTS 1

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Audrey Tréhet

OBJET

L'enseignement TICE 1 est le premier de trois cours de Licence visant à développer les compétences numériques. Cet enseignement s'appuiera sur le référentiel national Pix et sa plateforme : <https://pix.fr/>. Les étudiants seront amenés à produire plusieurs documents à contenu majoritairement textuel en exploitant les fonctionnalités des logiciels de traitement de texte. Cet enseignement se déroulera intégralement à distance.

PROGRAMME

1. Découverte des principes du droit d'auteur appliqués au numérique
2. Recherches d'informations sur le web en vérifiant leur fiabilité
3. Production de documents dans un logiciel de traitement de texte
4. Rédaction d'un document en ligne et en groupe

ÉVALUATION

Session 1 : contrôle continu 100%. Session 2 (session de rattrapage) : examen terminal écrit d'une heure à distance.

1 LVE AU CHOIX**Y1LEANG2 Anglais**

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Cécile Cottenceau

OBJET

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants à travers une étude de la culture populaire britannique et des faits de civilisation des pays anglophones. Les supports incluent des textes journalistiques, des extraits d'œuvres littéraires (qui seront précisés à la rentrée) ainsi que des adaptations cinématographiques ou télévisuelles.

Les étudiants pourront également mettre à niveau leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite.

BIBLIOGRAPHIE

Petite grammaire anglaise : De l'écrit et de l'oral, Niveau intermédiaire (de B1 à B2) – Sylvie Persec, Ophrys 2006.

En ouvrage de référence à consulter :

Dictionnaire Unilingue : *Longman Dictionary of Contemporary English* + DVD ROM Pearson.

Harrap's Shorter anglais-français/français –anglais 2016 de Collectif.

ATTENTION : les étudiants dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu, ainsi qu'un exposé oral. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (cecile.cottenceau@unicaen.fr).

OU

YHSSAL2 Allemand

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Evelyn Sammer

OBJET

Ce cours sera proposé aux étudiants de l'UFR Humanités et Sciences Sociales en L1 et poursuivra deux objectifs : l'approfondissement de la connaissance de la langue allemande dans le cadre d'un enseignement en situation de communication, et la préparation à l'examen du CLES. Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale. Pour acquérir ces compétences, l'accent dans ce cours sera mis surtout sur la communication et l'interaction avec les autres personnes (en binôme, en groupe, avec l'enseignant), sur la confrontation avec des supports variés (textes, écoutes, images, vidéos clips) et sur l'approche de thèmes différents concernant les caractéristiques des pays germanophones. Pour s'entraîner à une production active à l'écrit, il y aura des devoirs à la suite des activités proposées durant les cours.

OBJECTIFS

Notions travaillées :

- Améliorer les cinq compétences langagières : Compréhension écrite, Compréhension orale, Expression écrite, Expression orale en continu, Expression orale en interaction
- Préparation à l'examen du CLES
- Approcher des caractéristiques des pays germanophones

Compétences :

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

MITY, I (2011). *L'essentiel pour réussir en allemand*. Paris : Ellipses.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (evelyn.sammer@unicaen.fr).

OU

YHSSES2 Espagnol

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours ouvert aux étudiants inscrits en Lettres et aux étudiants inscrits en Sciences du langage

RESPONSABLE : Élise Monjarret

OBJET

Les cours d'espagnol visent à développer les compétences de compréhension et d'expression orales comme écrites tout en découvrant les sociétés et littératures espagnoles et latino-américaines. Remise à niveau grammaticale en rapport avec les sujets traités. Les supports seront des articles de presse et des documents audio-visuels. Les exercices pratiqués en cours permettront également aux étudiants qui le souhaitent de se préparer au CLES 1.

OUTILS DE TRAVAIL GÉNÉRAUX

Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Hachette Supérieur, 2014.

Grand dictionnaire français-espagnol, Les Editions Larousse, 2018.

Dictionnaire unilingue de la Real Academia Española en ligne : <http://www.rae.es/rae.html>

Bescherelle espagnol : les verbes, Francis Mateo, Antonio José Rojo-Sastre, Hatier, 2008.

Les coordonnées de ressources complémentaires en ligne, dont la consultation régulière est conseillée, seront communiquées en début de semestre.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (elise.monjarret@unicaen.fr).

OBLIGATOIRE

Y1LE41 PPE

4h CM/9h TD – Coeff. 2, ECTS 2

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : Franck Messidor

OBJET

Cet enseignement a pour objet d'outiller les étudiants dans la perspective de l'élaboration d'un projet professionnel choisi et validé, confronté à la réalité du monde du travail et de l'offre de formation, au moment où commencent les études supérieures, ultime étape avant l'insertion dans l'emploi. Une double problématique est prise en considération puisqu'au-delà de l'identification et de la validation d'un projet, il sera essentiel de construire un parcours et de déployer avec méthode et cohérence des démarches qui permettront de concrétiser les projets identifiés. Ce travail mobilisera une capacité à se projeter dans le temps court, moyen et long.

À partir de l'utilisation d'outils de résolution de problèmes, d'un travail de réflexion sur soi et sur l'environnement universitaire et professionnel, à partir d'une définition et d'une réflexion sur la notion de compétences, il s'agira d'amener chaque étudiant à identifier ses aspirations, atouts, acquis, capacités et centres d'intérêt puis de confronter ces éléments au marché du travail et de la formation dans la perspective de définir un projet réaliste et réalisable. Ce travail conduira chaque étudiant à élaborer un plan d'action relatif à son PPE. Les mutations en cours du monde du travail, toujours plus rapides et toujours plus nombreuses, nécessitent une appropriation de l'ensemble des éléments contextuels essentiels à la définition du projet et à l'insertion professionnelle. MOOC's, big data, IA, évolution des métiers et emploi, réseaux sociaux spécialisés, seront donc approchés dans une perspective d'appropriation destinée à faciliter la gestion de campagnes de recrutement (spécialisation, concours, stage, emploi) dans un contexte sélectif. Cet enseignement est validé par la production d'une synthèse rédactionnelle relative au PPE et par la réalisation d'une enquête métier auprès d'un professionnel en activité sur un poste correspondant aux attentes, projet(s) ou centres d'intérêt de chaque étudiant.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (franck.messidor@unicaen.fr).

LM – UE10 – 1LET10 – PERSONNALISATION 2

2 AU CHOIX

Y1AS61 Dramaturgie et mise en scène du cinéma

24h CM – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Yann Calvet

OBJET

Ce cours se présente comme une initiation à l'analyse de l'art du film sous l'angle d'une série de propriétés de ce qu'on nomme couramment « mise en scène cinématographique ». À la fois conception technique et projet esthétique, cette notion de mise en scène, héritée du théâtre, préside à l'élaboration d'une dramaturgie de l'espace et du temps qui concentre tout un ensemble de paramètres de fabrication du film (lumière, cadre, points de vue, profondeur de champ, son, couleur, scénario, montage...). Des origines à nos jours, la maîtrise de la mise en scène témoigne de la singularité d'une écriture filmique qui est aussi – et avant

tout – l'expression d'un regard sur le monde. À travers l'étude d'un corpus varié d'extraits de films d'hier à aujourd'hui, il s'agira de travailler à la compréhension, tout à la fois sensible et théorique, de l'art cinématographique.

BIBLIOGRAPHIE OBLIGATOIRE

Francis Vanoye et Anne Goliot-Lété, *Précis d'analyse filmique*, collection 128 n°17, Nathan Université, Paris, 1992.
Une bibliographie complémentaire sera distribuée lors du premier CM.

ET / OU

Y1AS71 Histoire, dramaturgie, mise en scène du théâtre 2

24h CM – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Stéphanie Loncle

OBJET

Dans le droit fil du cours « Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1 », ce cours magistral poursuit l'étude des principales questions liées à la dramaturgie et à la mise en scène théâtrale à partir de trois œuvres clefs de la culture théâtrale contemporaine :

- *Les Fausses confidences* de Marivaux
- *La Cerisaie* de Tchekhov
- et *La Résistible ascension d'Arturo Ulpiano* de Brecht.

Nous étudierons ces trois pièces en nous interrogeant sur le contexte de leur création, sur leur composition, sur leur interprétation et sur leur actualisation sur la scène, entre passé et présent. Pour cela, nous nous appuierons sur l'analyse de mises en scène qui ont fait date (André Antoine, Jean Vilar, Giorgio Strehler, Peter Brook, Heiner Müller...) mais aussi de textes théoriques, de documentaires, de documents iconographiques.

Le CM s'appuie sur une brochure de textes et d'images mis en ligne sur eCampus. Il fait également référence à des captations de spectacles et des documentaires qui seront diffusés aux étudiant.e.s en cours ou lors des séances de projection le jeudi soir (horaire à confirmer) en alternance avec les projections de cinéma.

Pour préparer la rentrée du S2, procurez-vous les trois textes au programme, dans l'édition de votre choix et commencez à les lire en prenant des notes.

PROGRAMME

Sénèque, *Thyeste* – extraits de la traduction de Florence Dupont mis en ligne sur eCampus

W. Shakespeare, *Hamlet* – édition conseillée : Gallimard, Folio Classique, traduction d'Yves Bonnefoy

Molière, *Dom Juan* – édition au choix.

ET / OU

Y1HLAT61 Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 1

25h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Caroline Février

OBJET

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de ce qui aura été vu au premier semestre dans le cadre de Y1HLAT11. Le travail se fera à partir d'une brochure qui sera communiquée en cours.

ET / OU

Y1HLAT62 Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 1

25h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Caroline Février

OBJET

Cet enseignement viendra approfondir celui de Y1HLAT61, notamment par l'entraînement à la traduction de textes (groupes de textes par thématique).

Une heure sera consacrée à la civilisation romaine : au second semestre, les réalités de la vie à Rome (vie quotidienne, urbanisme, loisirs, religion).

ET / OU

Y1SLINS Institution du français

12h CM/12h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLE : à préciser

OBJET

Alors que l'histoire interne du français se donne pour objet les changements qui ont affecté le système de la langue (sa morphologie, sa syntaxe, son lexique) au cours des siècles et rendent compte de son état présent, l'histoire externe s'intéresse aux conditions de son émergence dans une communauté, à l'évolution de son statut et de ses emplois, aux acteurs et aux facteurs qui ont *fait* le français. Ce cours se situe dans cette dernière perspective et se consacre plus particulièrement à l'institution du français, entendue comme un processus (à l'issue duquel le parler roman du 9e siècle, variété basse du latin, est devenu la langue officielle de la république) et le résultat de ce processus, une langue normée, réglée par un dictionnaire, une grammaire, perçue par ses usagers comme un tout homogène, au mépris des pratiques réelles et de leurs variations.

On s'intéressera d'abord au processus d'institutionnalisation du français dont on présentera les textes fondateurs : les *Serments de Strasbourg* (842), l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), la fondation de l'Académie française (1635), etc... jusqu'à l'article 2 de la Constitution augmenté en 1992 de l'alinéa suivant : « la langue de la République est le français ». Chaque fois que possible, l'étude des textes sera complétée des données des pratiques effectives.

On s'attardera plus particulièrement sur la conjoncture de 1794 qui voit la Convention adopter un programme d'enseignement obligatoire du français et on ouvrira le dossier de la politique scolaire de la IIIe république où la diffusion du français, langue nationale, passe par l'éradication des variétés dialectales : « le français sera seul en usage dans l'école » (J. Ferry).

Quelques faits de langue – parmi ceux qui accompagnent l'élargissement des domaines d'usage du français au 16^e et 17^e s. – illustreront la notion de standardisation du français dans sa concurrence avec le latin : lettres étymologiques, latinismes lexicaux, syntaxe des subordonnées... On évoquera à rebours quelques exemples de maintien de la variation (pronunciation du /r/, distribution de /we/, /wa/, /e/...). Un exemple de fabrique de la norme et des représentations de la langue qu'elle véhicule sera fourni par les débats sur l'orthographe au moment de la définition de la norme graphique (16^e/17^e s) et de sa fixation (19^e s).

BIBLIOGRAPHIE

- Balibar, R., *L'institution du Français. Essai sur le colinguisme, des carolingiens à la République.*, Paris, PUF, 1985 Cerquiglini, B. *La Naissance du français*, PUF, Que Sais-je ? 1991.
- Cerquiglini, B., *Le roman de l'orthographe. Au paradis des mots avant la faute*, Paris, Hatier, 2000.
- Chaurand, J. (sous la direction de), *Nouvelle Histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 1999.
- De Certeau, M., Julia, D., Revel, J., *Une politique de la langue*, Folio Histoire, 117, 2002 Lodge, R. A., *Le Français, histoire d'un dialecte devenu langue*, Fayard, Paris, 1997.
- Merlin, H., *La Langue française est-elle fasciste ?* Seuil, 2003.
- Perret, M., *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, SEDES, 1998.
- Picoche, J. & Marchello-Nizia, Chr., *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan, 1989.
- Yaguello, M., (dir.), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, 2003.

ET / OU

Y1SLRHE Rhétorique et actes de discours

12h CM/12h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours assuré pour les étudiants inscrits en enseignement à distance

RESPONSABLES : Véronique Lenepveu & Mathilde Salles

OBJET

Cet enseignement est consacré à la pragmatique linguistique et à la rhétorique, appliquées à l'étude des textes littéraires.

PROGRAMME DU CM

La première partie du cours sera consacrée à la Théorie des actes de discours du philosophe John Austin. Avec Austin, on redécouvre en quelque sorte que le langage ne sert pas seulement à dire le vrai ou le faux, mais qu'il sert aussi à accomplir une série d'actes : donner des ordres, des conseils, faire des promesses, proférer des menaces, remercier, féliciter, injurier... On s'intéressera aux conditions dans lesquelles sont réalisés ces différents actes et à la manière dont on peut les réaliser. On s'attachera plus particulièrement à une façon explicite d'accomplir ces actes en utilisant ce qu'Austin a appelé des verbes performatifs. Il s'agit de verbes tels que *conseiller*, *ordonner* ou *promettre* dans des énoncés comme *je te conseille de te taire*, *je t'ordonne de te taire*, *je te promets de venir*. Dans ces énoncés, on conseille, ordonne ou promet en disant qu'on conseille, ordonne ou promet, autrement dit on explicite l'acte de discours qu'on accomplit, ce qui n'est pas le cas lorsqu'on accomplit un ordre ou un conseil en disant *Tais-toi*, ou lorsqu'on accomplit une promesse en disant *Je viendrai*, par exemple.

La deuxième partie du cours fait le lien entre la Théorie des actes de discours d'Austin et des éléments de Rhétorique aristotélicienne. L'accent sera mis sur les modes de raisonnement dans le cadre d'une étude des stratégies langagières mises en œuvre dans un discours (argument par exemple, argument par enthymème, argument par analogie).

PROGRAMME DES TD

Les discours que nous analyserons en TD seront extraits d'une des trois œuvres littéraires suivantes :

Molière, *Le Misanthrope*.

Marivaux, *L'île des esclaves*.

Flaubert, *L'éducation sentimentale* (édition Folio, Gallimard).

Le devoir à la maison et l'examen terminal porteront eux aussi sur un extrait d'une de ces œuvres.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Aristote (édition 1967), *Rhétorique I, II, III*, trad. M. Dufour, Paris, Les Belles Lettres.

J.L. Austin (1970), *Quand dire, c'est faire*, Ed. du Seuil.

J. Searle (1982), *Sens et expression*, Ed. de Minuit.

PRÉSENTATION DE LA LICENCE 1 LETTRES

PARCOURS ENSEIGNER & ÉDUQUER

PARCOUR ENSEIGNER ET ÉDUQUER - SEMESTRE 1

UE1 – 1LETE1 DISCIPLINAIRE 1

Y1LE11 – Y1LE12 – Y1LE13 Poétique des genres littéraires 1 :

- Y1LE11 Histoire du roman et des genres narratifs
- Y1LE12 Analyse de textes
- Y1LE13 Compléments culturels

UE2 – 1LETE2 DISCIPLINAIRE 2

Y1LE21 – Y1LE22 – Y1LE23 Poétique des genres littéraires 2 :

- Y1LE21 Histoire du théâtre et des genres dramatiques
- Y1LE22 Analyse de textes
- Y1LE23 Compléments culturels

UE3 – 1LETE3 DISCIPLINAIRE 3

Y1SLGRA1 Grammaire du français contemporain 1

Y1HUM32 Grec/Latin – Culture antique et biblique

UE4 – 1LETE4 TRANSVERSALE 1

Y1LE93 Méthodologie documentaire

Y1LE94 Préparation à la certification écrit+

1 LVE au choix :

- Y1LEANG1 Anglais LV2
- YHSSAL1 Allemand LV2
- YHSSES1 Espagnol LV2

Y1LE45 Langue française

UE5 – 1LETE5 PERSONNALISATION 1

Y1LEIN51 Mathématiques 1

Y1LEIN52 Histoire-Géographie

PARCOUR ENSEIGNER ET ÉDUQUER - SEMESTRE 2

UE6 – 1LETE6 DISCIPLINAIRE 1

Y1LE61 – Y1LE62 – Y1LE63 Poétique des genres littéraires 3 :

- Y1LE61 Histoire du roman et des genres narratifs
- Y1LE62 Analyse de textes
- Y1LE63 Compléments culturels

UE7 – 1LETE7 DISCIPLINAIRE 2

Y1LE71 – Y1LE72 – Y1LE73 Poétique des genres littéraires 4 :

- Y1LE71 Histoire des genres poétiques
- Y1LE72 Analyse de textes
- Y1LE73 Compléments culturels

UE8 – 1LETE8 DISCIPLINAIRE 3

Y1SLGRA2 Grammaire du français contemporain 2

Y1HUM82 Grec/Latin – Culture antique et biblique

UE9 – 1LETE9 TRANSVERSALE 2

Y1LE95 Littérature et enseignement

1 LVE au choix :

- Y1LEANG2 Anglais
- YHSSAL2 Allemand
- YHSSES2 Espagnol

Y1LE96 Connaissance du système éducatif

UE10 – 1LETE10 PERSONNALISATION 2

Y1LEI101 Mathématiques 2 et Culture numérique

Y1LEI102 Sciences

EC facultatif : stage en établissement scolaire

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS – LICENCE 1 LETTRES

PARCOURS ENSEIGNER & ÉDUQUER · EE

ENSEIGNER ET ÉDUQUER – L1 – SEMESTRE 1

EE – UE1 – 1LETE1 – DISCIPLINAIRE 1

Y1LE11 – Y1LE12 – Y1LE13 Poétique des genres littéraires 1

Y1LE11 Histoire du roman et des genres narratifs, 12h CM - ECTS 2

Y1LE12 Analyse de textes, 24h TD - ECTS 3

Y1LE13 Compléments culturels, 12h TD - ECTS 1

RESPONSABLE : Julie Anselmini

OBJET

Le cours magistral (CM) visera à dresser le panorama de l'évolution du roman et des genres narratifs du Moyen Âge à la fin du XVIII^e siècle, en proposant une approche des grands sous-genres romanesques (roman de chevalerie, roman épistolaire, etc.) et des autres grands genres de récits (contes, récit de voyage, etc.). En travaux dirigés (TD), l'étude se concentrera sur trois œuvres particulières, à travers lesquelles seront étudiés les principaux types de textes et structures romanesques et narratives (incipit/dénouement, dialogue/récit, énonciation et focalisation, discours rapportés, description, portrait, etc.). Dans les TD « Compléments culturels », les étudiants pourront se familiariser avec quelques chefs-d'œuvre ou avec quelques courants qui ont durablement marqué l'histoire du roman européen.

PROGRAMME (pour les TD « Analyse de textes » uniquement)

Chrétien de Troyes, *Yvain ou le Chevalier au Lion*, édition P. Walter, Folio classique n°3396.

Madame de Lafayette, *La Princesse de Montpensier*, éd. L. Plazenet, Livre de Poche, Classiques n°19314.

Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, éd. M. Delon, Les classiques de Poche, Livre de Poche n° 354.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (julie.anselmini@unicaen.fr).

EE – UE2 – 1LETE2 – DISCIPLINAIRE 2

Y1LE21 – Y1LE22 – Y1LE23 Poétique des genres littéraires 2

Y1LE21 Histoire du théâtre et des genres dramatiques, 12h CM - ECTS 2

Y1LE22 Analyse de textes 2, 24h TD - ECTS 3

Y1LE23 Compléments culturels 2, 12h TD - ECTS 1

RESPONSABLE : Yinsu Vizcarra

OBJET

Le cours magistral (CM) visera à dresser le panorama de l'évolution de l'écriture théâtrale et des genres ou sous-genres dramatiques (tragédie, comédie, drame romantique, etc.) du Moyen Âge à nos jours. Les TD « Analyse de textes » seront consacrés à l'étude des œuvres inscrites au programme. Dans les TD « Compléments culturels », les étudiants pourront se familiariser avec quelques chefs-d'œuvre de l'art dramatique ou avec quelques courants qui ont durablement marqué l'histoire du théâtre européen.

PROGRAMME (pour les TD « Analyse de textes » uniquement)

Molière, *Le bourgeois gentilhomme*, Folio classique, éd. G. Couton.

Racine, *Britannicus*, Folio classique, éd. G. Forestier.

Beaumarchais, *Le mariage de Figaro*, Livre de poche, Le théâtre de poche, éd. G. Trisolini.

Hugo, *Ruy Blas*, Livre de poche, Le théâtre de poche, éd. G. Rosa.

BIBLIOGRAPHIE

Michel Pruner, *L'analyse du texte de théâtre*, Armand Colin, collection 128.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (yinsu.vizcarra@unicaen.fr).

EE – UE3 – 1LETE3 – DISCIPLINAIRE 3**Y1SLGRA1 Grammaire du français contemporain 1**

12h CM/12h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLES : Véronique Lenepveu & Mathilde Salles

OBJET

Cet enseignement comprend une introduction à certaines notions grammaticales fondamentales, comme celles de phrase et de syntagme, et une étude approfondie des parties du discours ou classes de mots.

BIBLIOGRAPHIE

Arrivé M., Gadet F. et Galmiche M. (1986), *La Grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.

Riegel M., Pellan J.-C. et Rioul R. (2009), *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Y1HUM32 Grec/Latin – Culture antique et biblique

25h CM – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Caroline Février

OBJET

Cet enseignement se propose d'aborder plusieurs des grands thèmes de l'Ancien Testament à travers la littérature et les arts figurés : après une présentation de la Bible, nous aborderons les passages les plus emblématiques de la Genèse et de l'Exode, à travers une lecture du texte biblique et de ses échos : sources communes avec la littérature antique, héritage biblique dans l'art et la littérature européens. Il sera demandé de se procurer une Bible (édition de poche par exemple).

EE – UE4 – 1LETE4 – TRANSVERSALE 1**OBLIGATOIRE****Y1LE93 Méthodologie documentaire**

2h CM/4h TD – Coeff. 1, ECTS 1

RESPONSABLES : Jean-Michel Maffré de Lastens & Roland Le Montreer

OBJET

Cet enseignement a pour objet de développer les compétences informationnelles nécessaires aux étudiants en licence. L'objectif est de comprendre ce qu'est l'information scientifique et technique et de maîtriser un nouvel environnement documentaire afin de répondre aux exigences du travail universitaire.

Les étudiants disposeront d'un carnet de bord qui les accompagnera tout au long du module. Ils apprendront à définir leur besoin d'information et à identifier les différentes sources pertinentes pour répondre à celui-ci. Ils apprêteront la notion de hiérarchie de l'information et seront sensibilisés à question des infox. Ils travailleront sur une problématique en lien avec leur discipline d'affiliation, l'expérimenteront sur différentes plateformes académiques, et devront sélectionner les documents les plus appropriés. Enfin, les étudiants seront initiés à l'utilisation d'un logiciel simple de gestion des références bibliographiques.

Une partie de cet enseignement se fera en autoformation sur eCampus.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (jean-michel.maffre-delastens@unicaen.fr).

Y1LE94 Préparation à la certification écrit+

7h TD – Coeff. 0, ECTS 0

RESPONSABLE : Simon Lanot

OBJET

Ce cours d'une durée de sept heures réparties sur l'ensemble du second semestre préparera les étudiants à la certification écrit+. L'objectif est de leur permettre d'acquérir rapidement une maîtrise de l'écrit conforme aux exigences universitaires et professionnelles. L'accent sera mis sur l'orthographe, l'organisation de la phrase et des textes, l'analyse du lexique et le choix des mots. Les étudiants s'exerceront par des tests en ligne et par la rédaction d'écrits courts. Le contrôle continu comportera deux notes : une note portant sur un test en ligne et une note sur un écrit court.

La certification écrit+ atteste d'un bon niveau dans la maîtrise de la langue écrite. Conçue sur le modèle de PIX, la plateforme en ligne écrit+ permet aux étudiants de travailler de manière ludique et autonome. Les quatorze compétences à travailler sur la plateforme sont réparties dans quatre grands domaines : les domaines du discours, du mot, de la phrase et du texte. Le cours dispensé traitera successivement ces quatre domaines et proposera des exercices en ligne entre chaque cours. Le passage de la certification est gratuit ; il sera obligatoire en fin de semestre. Les étudiants qui n'auront pas été certifiés à la fin du semestre devront la repasser au rattrapage.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE.

1 LVE AU CHOIX

Y1LEANG1 Anglais LV2

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Cécile Cottenceau

OBJET

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants à travers une étude de la culture populaire britannique et des faits de civilisation des pays anglophones. Les supports incluent des textes journalistiques, des extraits d'œuvres littéraires (qui seront précisés à la rentrée) ainsi que des adaptations cinématographiques ou télévisuelles.

Les étudiants pourront également mettre à niveau leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite.

BIBLIOGRAPHIE

Petite grammaire anglaise : De l'écrit et de l'oral, Niveau intermédiaire (de B1 à B2) – Sylvie Persec, Ophrys 2006.

En ouvrage de référence à consulter :

Dictionnaire Unilingue : *Longman Dictionary of Contemporary English* + DVD ROM Pearson.

Harrap's Shorter anglais-français/français –anglais 2016 de Collectif.

ATTENTION : les étudiants dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu, ainsi qu'un exposé oral. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (cecile.cottenceau@unicaen.fr).

OU

YHSSAL1 Allemand LV2

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Evelyn Sammer

OBJET

Ce cours sera proposé aux étudiants de l'UFR Humanités et Sciences Sociales en L1 et poursuivra deux objectifs : l'approfondissement de la connaissance de la langue allemande dans le cadre d'un enseignement en situation de communication, et la préparation à l'examen du CLES. Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale. Pour acquérir ces compétences, l'accent dans ce cours sera mis surtout sur la communication et l'interaction avec les autres personnes (en binôme, en groupe, avec l'enseignant), sur la confrontation avec des supports variés (textes, écoutes, images, vidéos clips) et sur l'approche de thèmes différents concernant les caractéristiques des pays germanophones. Pour s'entraîner à une production active à l'écrit, il y aura des devoirs à la suite des activités proposées durant les cours.

OBJECTIFS

Notions travaillées :

- Améliorer les cinq compétences langagières : Compréhension écrite, Compréhension orale, Expression écrite, Expression orale en continu, Expression orale en interaction
- Préparation à l'examen du CLES
- Approcher des caractéristiques des pays germanophones

Compétences :

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

MITY, I (2011). *L'essentiel pour réussir en allemand*. Paris : Ellipses.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (evelyn.sammer@unicaen.fr).

OU

YHSSES1 Espagnol LV2

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Élise Monjarret

OBJET

Les cours d'espagnol visent à développer les compétences de compréhension et d'expression orales comme écrites tout en découvrant les sociétés et littératures espagnoles et latino-américaines. Remise à niveau grammaticale en rapport avec les sujets traités. Les supports seront des articles de presse et des documents audio-visuels. Les exercices pratiqués en cours permettront également aux étudiants qui le souhaitent de se préparer au CLES 1.

OUTILS DE TRAVAIL GÉNÉRAUX

Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Hachette Supérieur, 2014.

Grand dictionnaire français-espagnol, Les Editions Larousse, 2018.

Dictionnaire unilingue de la Real Academia Española en ligne : <http://www.rae.es/rae.html>

Bescherelle espagnol : les verbes, Francis Mateo, Antonio José Rojo-Sastre, Hatier, 2008.

Les coordonnées de ressources complémentaires en ligne, dont la consultation régulière est conseillée, seront communiquées en début de semestre.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (elise.monjarret@unicaen.fr).

OBLIGATOIRE

Y1LE45 Langue française

5h CM/8h TD – Coeff. 2, ECTS 2

RESPONSABLE : Valérie Amary

OBJET

La phrase française est souvent perçue comme une suite « sujet-verbe-complément », ce qui est loin d'être toujours le cas. Néanmoins, l'analyse grammaticale d'une phrase nécessite d'en trouver le verbe, autour duquel s'organisent les différentes fonctions (sujet, COD, COI, attribut...). Or, il s'avère souvent délicat de sélectionner le « bon » verbe, la « bonne » forme verbale. En prenant appui sur des extraits des livres *Les Mémoires d'un Ane* (la Comtesse de Ségur), *Contes d'une Grand-Mère* (George Sand) et *Claudine à l'école* (Colette) ou des phrases extraites de ces ouvrages, ce cours a pour premier objectif d'arriver à faire distinguer aux étudiants le verbe d'une phrase matrice des verbes des subordonnées, à trouver la forme verbale dans son entier et pour cela d'appréhender les différents types d'auxiliaires ou semi-auxiliaires existants (temporels, aspectuels et modaux), les différentes voix (active, passive et moyenne) et les différentes valeurs du « réfléchi ». En effet, la bonne sélection du verbe de la phrase matrice permet ensuite de bien structurer une phrase, de pouvoir l'analyser et de la comprendre. Cette recherche du verbe s'accompagnera d'une révision de la conjugaison française.

Par ailleurs, on entend souvent que le sujet est « celui qui fait l'action » ou encore « ce dont on parle », mais il existe de nombreuses constructions de phrases qui ne répondent pas à ces critères. C'est notamment le cas des phrases présentatives, clivées, pseudo-clivées, des phrases à dislocation ou encore des phrases impersonnelles (pour ne citer que celles-ci).

Il s'agira donc d'apprendre à reconnaître ces types de phrases puisque leur analyse grammaticale diffère considérablement de la phrase canonique du type « sujet-verbe-complément ».

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (valerie.amary@unicaen.fr).

EE – UES – 1LETES – PERSONNALISATION 1

Y1LEIN51 Mathématiques 1

10h CM/15h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Paolo Bellingeri

OBJET

Les bases du calcul : numération, opération, proportionnalité. Géométrie du plan : droites, positions de droites, classification des triangles et des quadrilatères, aires de triangles et quadrilatères.

Y1LEIN52 Histoire-Géographie

10h CM/15h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Catherine Glemarec

OBJET

Le programme va explorer une variété de périodes historiques, allant de l'Antiquité à l'époque contemporaine, et aborde des thématiques diverses telles que la politique, l'économie, la société, la culture, afin d'enrichir la compréhension du passé. La géographie sera axée sur l'étude des espaces, des environnements et des dynamiques territoriales afin d'en comprendre les interactions entre les sociétés et leurs environnements

ENSEIGNER ET ÉDUQUER – L1 – SEMESTRE 2

EE – UE6 – 1LETE6 – DISCIPLINAIRE 1

Y1LE61 – Y1LE62 – Y1LE63 Poétique des genres littéraires 3

Y1LE61 Histoire du roman et des genres narratifs 3, 12h CM - ECTS 2

Y1LE62 Analyse de textes 3, 24h TD - ECTS 3

Y1LE63 Compléments culturels 3, 12h TD - ECTS 1

RESPONSABLE : Julie Anselmini

OBJET

Le cours magistral (CM) visera à dresser le panorama de l'évolution du roman et des genres narratifs du XIX^e siècle à nos jours, en proposant une approche des grands sous-genres romanesques (roman historique, roman de moeurs, etc.) et des autres grands genres de récits (autobiographie, nouvelle, etc.). En travaux dirigés (TD), l'étude se concentrera sur trois œuvres particulières, à travers lesquelles seront étudiés les principaux types de textes et structures romanesques et narratives (incipit/dénouement, dialogue/récit, énonciation et focalisation, discours rapportés, description, portrait, etc.). Dans les TD « Compléments culturels », les étudiants pourront se familiariser avec quelques chefs-d'œuvre ou avec quelques courants qui ont durablement marqué l'histoire du roman européen.

PROGRAMME (pour les TD « Analyse de textes » uniquement)

Balzac, *Le Père Goriot*, éd. S. Vachon, Les classiques de Poche, Livre de Poche n°757.

Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*, éd. J. Petit, Folio classique n°3910.

Marguerite Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, Folio n°882.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (julie.anselmini@unicaen.fr).

EE – UE7 – 1LETE7 – DISCIPLINAIRE 2

Y1LE71 – Y1LE72 – Y1LE73 Poétique des genres littéraires 2

Y1LE71 Histoire des genres poétiques, 12h CM - ECTS 2

Y1LE72 Analyse de textes 4, 24h TD - ECTS 3

Y1LE73 Compléments culturels 4, 12h TD - ECTS 1

RESPONSABLE : Anne Gourio

OBJET

Cet enseignement de poétique des genres littéraires est consacré au **genre poétique**. Le **cours magistral** présente cette particularité qu'il se concentre sur les courants poétiques des XIX^e et XX^e siècles : en analysant le tournant que le courant romantique introduit dans l'Histoire du genre, le cours déroule ensuite les grands mouvements poétiques de ces deux siècles en s'attachant à l'évolution des formes et aux conditions de leur renouvellement, aux nouvelles sources de l'inspiration poétique dans l'ère moderne, mais aussi aux mutations du statut du poète. **Les travaux dirigés** auront deux objectifs : l'étude d'une œuvre poétique majeure du XIX^e siècle, les *Poésies* d'Arthur Rimbaud (le programme se limitera aux textes des années 1870 et 1871, tout en proposant quelques aperçus sur le reste de l'œuvre) ; un parcours dans une anthologie de textes poétiques du XX^e siècle. **Les compléments culturels** proposeront quant à eux une exploration de la poésie du Moyen Âge au XVIII^{ème} siècle en privilégiant quelques courants majeurs et en offrant une ouverture sur certaines œuvres de la poésie étrangère.

PROGRAMME DU TD

Arthur Rimbaud, *Poésies Une saison en enfer Illuminations*, Folio « classique », édition de Louis Forestier, 1999.

Un fascicule de textes de poésie du XX^e siècle sera fourni en TD.

Les compléments culturels prendront appui sur des textes fournis en TD.

BIBLIOGRAPHIEHistoire du genre poétique :

La Poésie française du Moyen Âge jusqu'à nos jours, sous la direction de Michel Jarrety, Presses Universitaires de France. 5^{ème} et 6^{ème} parties.

La littérature française : dynamique et histoire II, M. Delon, F. Mélonio, B. Marchal et J. Noiray, A. Compagnon, Folio-essais. Parties « XIX^e siècle » et « XX^e siècle ».

Sur le genre poétique :

Alain Vaillant, *La Poésie. Introduction à l'analyse des textes poétiques*, Armand Colin, col. « 128 ».

Brigitte Bercoff, *La Poésie*, Hachette Supérieur.

Michèle Aquien, *La Versification appliquée aux textes*, Armand Colin, coll. « 128 ».

Sur Rimbaud :

Dominique Combe commente *Poésies. Une saison en enfer. Illuminations d'Arthur Rimbaud*, Folio, coll. "Foliothèque".

Pierre Brunel, *Rimbaud ou l'Eclatant désastre*, Champ Vallon.

Rimbaud, l'invisible et l'inouï, sous la direction d'Arnaud Bernadet, PUF.

Lectures des Poésies et d'Une saison en enfer, sous la direction de Steve Murphy, Presses Universitaires de Rennes.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (anne.gourio@unicaen.fr).

EE – UE8 – 1LETE8 – DISCIPLINAIRE 3**Y1SLGRA2 Grammaire du français contemporain 2**

12h CM/12h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Valérie Amary

OBJET

Le cours aborde les notions de phrase et de fonctions syntaxiques. Il s'agira d'apprendre à segmenter la phrase avec des tests pertinents et de faire l'analyse grammaticale des syntagmes repérés à l'aide de critères syntaxiques. On traitera des différents types de phrases, obligatoires (assertion, interrogation, exclamation) et facultatifs (présentatives, clivées, impersonnelles, etc.) et des fonctions qui leur sont inhérentes.

BIBLIOGRAPHIE

Grammaire méthodique du français, M. Riegel, J-P. Pellat, R. Rioul, PUF, 1994.

Y1HUM82 Grec/Latin – Culture antique et biblique

25h CM – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Antoine Foucher

OBJET

La femme à Rome. Associant les approches sociologiques, littéraires et historiques, le cours s'intéressera successivement à la place de la femme dans la société romaine, puis à sa place dans la littérature latine et en particulier dans l'éloge, enfin au rôle politique des femmes, notamment sous l'Empire. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

EE – UE9 – 1LETE9 – TRANSVERSALE 2**OBLIGATOIRE****Y1LE95 Littérature et enseignement**

5h CM/8h TD – Coeff. 2, ECTS 2

RESPONSABLE : Élise Pitette

OBJET

- Découverte de l'histoire de la littérature jeunesse de sa naissance à nos jours.
- Plongée dans l'univers riche et foisonnant des albums, des contes et des romans jeunesse.
- Analyse de textes et d'albums jeunesse pour en comprendre la richesse et apprendre à les transmettre.

1 LVE AU CHOIX**Y1LEANG2 Anglais****24h TD – Coeff. 3, ECTS 3****RESPONSABLE :** Cécile Cottenceau**OBJET**

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants à travers une étude de la culture populaire britannique et des faits de civilisation des pays anglophones. Les supports incluent des textes journalistiques, des extraits d'œuvres littéraires (qui seront précisés à la rentrée) ainsi que des adaptations cinématographiques ou télévisuelles.

Les étudiants pourront également mettre à niveau leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite.

BIBLIOGRAPHIE

Petite grammaire anglaise : De l'écrit et de l'oral, Niveau intermédiaire (de B1 à B2) – Sylvie Persec, Ophrys 2006.

En ouvrage de référence à consulter :

Dictionnaire Unilingue : *Longman Dictionary of Contemporary English* + DVD ROM Pearson.

Harrap's Shorter anglais-français/français –anglais 2016 de Collectif.

ATTENTION : les étudiants dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu, ainsi qu'un exposé oral. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (cecile.cottenceau@unicaen.fr).

OU

YHSSAL2 Allemand**24h TD – Coeff. 3, ECTS 3****RESPONSABLE :** Evelyn Sammer**OBJET**

Ce cours sera proposé aux étudiants de l'UFR Humanités et Sciences Sociales en L1 et poursuivra deux objectifs : l'approfondissement de la connaissance de la langue allemande dans le cadre d'un enseignement en situation de communication, et la préparation à l'examen du CLES. Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale. Pour acquérir ces compétences, l'accent dans ce cours sera mis surtout sur la communication et l'interaction avec les autres personnes (en binôme, en groupe, avec l'enseignant), sur la confrontation avec des supports variés (textes, écoutes, images, vidéos clips) et sur l'approche de thèmes différents concernant les caractéristiques des pays germanophones. Pour s'entraîner à une production active à l'écrit, il y aura des devoirs à la suite des activités proposées durant les cours.

OBJECTIFS

Notions travaillées :

- Améliorer les cinq compétences langagières : Compréhension écrite, Compréhension orale, Expression écrite, Expression orale en continu, Expression orale en interaction
- Préparation à l'examen du CLES
- Approcher des caractéristiques des pays germanophones

Compétences:

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

MITY, I (2011). *L'essentiel pour réussir en allemand*. Paris : Ellipses.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (evelyn.sammer@unicaen.fr).

.....
OU
.....

YHSSES2 Espagnol

24h TD – Coeff. 3, ECTS 3

Cours ouvert aux étudiants inscrits en Lettres et aux étudiants inscrits en Sciences du langage

RESPONSABLE : Élise Monjarret

OBJET

Les cours d'espagnol visent à développer les compétences de compréhension et d'expression orales comme écrites tout en découvrant les sociétés et littératures espagnoles et latino-américaines. Remise à niveau grammaticale en rapport avec les sujets traités. Les supports seront des articles de presse et des documents audio-visuels. Les exercices pratiqués en cours permettront également aux étudiants qui le souhaitent de se préparer au CLES 1.

OUTILS DE TRAVAIL GÉNÉRAUX

Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Pierre Gerboin, Christine Leroy, Hachette Supérieur, 2014.

Grand dictionnaire français-espagnol, Les Editions Larousse, 2018.

Dictionnaire unilingue de la Real Academia Española en ligne : <http://www.rae.es/rae.html>

Bescherelle espagnol : les verbes, Francis Mateo, Antonio José Rojo-Sastre, Hatier, 2008.

Les coordonnées de ressources complémentaires en ligne, dont la consultation régulière est conseillée, seront communiquées en début de semestre.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (elise.monjarret@unicaen.fr).

OBLIGATOIRE**Y1LE96 Connaissance du système éducatif**

4h CM/8h TD – Coeff. 1, ECTS 1

RESPONSABLE : Isabelle Olivo

OBJET

Ce cours s'adresse à ceux qui, parmi les étudiants, envisagent de devenir professeur dans le premier degré. Il s'agit de découvrir le service public d'éducation en tant que milieu professionnel, au travers de l'analyse critique des articles majeurs du *Code de l'éducation* ainsi que du *Référentiel des compétences professionnelles communes aux métiers du professorat et de l'éducation*. Ce faisant, nous viserons à construire la représentation adéquate de la responsabilité éducative du professeur, en référence aux finalités, principes et valeurs de l'école républicaine.

ATTENTION : les étudiants du régime normal dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignante ou l'enseignant responsable de l'élément ou de l'UE (isabelle.olivo@unicaen.fr).

EE – UE10 – 1LETE10 – PERSONNALISATION 2

Y1LEI101 Mathématiques 2 et Culture numérique

10h CM/15h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLES : Paolo Bellingeri et José Cousin

OBJET

Descriptif ultérieurement communiqué.

Y1LEI102 Sciences et technologie

10h CM/15h TD – Coeff. 3, ECTS 3

RESPONSABLE : Martine Boucher

OBJET

Le Parcours Eduquer et Enseigner en "Sciences et technologie" en L1 Lettres permet aux étudiant(e)s de construire des concepts relatifs aux savoirs scientifiques et technologiques enseignés à l'école dans une perspective articulant problèmes scientifiques et démarche d'investigation ; problèmes techniques et démarche technologique. Des savoirs scientifiques/technologiques essentiels tels que les mouvements, les leviers, l'électricité ... pourront être étudiés

Stage en établissement scolaire - Facultatif

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SCOLARITÉ

L'accueil des étudiantes et des étudiants de Licence et de Master se situe au 4^e étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiantes et étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

Accueil des étudiantes et étudiants licence

hss.licence.philo@unicaen.fr

hss.licence.socio@unicaen.fr

hss.licence.lm@unicaen.fr

hss.licence.arts@unicaen.fr

hss.licence.histoire@unicaen.fr

hss.licence.humanites@unicaen.fr

hss.licence.se@unicaen.fr

hss.licence.sdl@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants master

hss.scolarite.master@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants DU

hss.scolarite.du@unicaen.fr

Formation continue

hss.formationcontinue@unicaen.fr

LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- Pour effectuer votre inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrit ou inscrite aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- Pour demander des informations relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- Information Léocarte – Pour les étudiantes et étudiants en EAD, la Léocarte est envoyée par la DEVE au domicile. Pour les étudiantes et étudiants en présentiel, la DEVE envoie les Léocoartes au service de la scolarité de l'UFR qui invite ensuite les étudiantes et étudiants à venir les récupérer.

S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Le corps enseignant et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>. Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !** Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Auprès de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignantes et enseignants.

DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant et étudiante de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

Confidentialité - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- l'accès au réseau Wi-Fi ...

MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiantes et étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.

Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants et enseignantes de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrit ou inscrite pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignantes, enseignants et étudiantes, étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus : <https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents ou gérer votre **léocarte**.

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur ou d'une autrice sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le ou la plagiaire se fait passer pour l'auteur ou l'autrice d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

(Article L.122-4).

À l'université, le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur ou une autrice doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)

Sauf autorisation explicite d'un enseignant dans le cadre de son enseignement, l'usage des agents conversationnels (comme ChatGPT, Gemini, etc...) constitue une fraude dans le cadre d'un travail universitaire.

Son usage contrevient aux règles fondamentales de la déontologie scientifique qui imposent de citer explicitement les sources utilisées. En cas de suspicion d'utilisation d'un agent conversationnel dans le cadre d'une évaluation, l'enseignant pourra saisir la section disciplinaire de l'établissement, en accord avec l'extrait du règlement commun des études ci-dessous :

La production de travail universitaire, en tout ou en partie, aux fins de crédit, de progression ou de reconnaissance universitaires, en échange de paiement ou d'autre service ou non, à l'aide d'une assistance humaine ou technologique prohibée ou non déclarée représente une génération non autorisée de contenu.

(Extrait du règlement commun des études § 6.2 - Les formes de fraude)

<https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/#62-les-formes-de-fraude>

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université, et des étudiantes et étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

Références réglementaires

1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

3 – Dispositions concernant les stages

4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Licence : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** : <https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE)

Pour les enseignements dont les modalités de contrôle des connaissances (MCC) précisent qu'ils relèvent de l'ECI (évaluation continue intégrale), l'organisation d'épreuves de substitution est prévue **pour les étudiantes et étudiants qui peuvent justifier leurs absences** lors de devoirs d'ECI (et **uniquement pour eux**). L'organisation de ces épreuves de substitution n'est pas systématique, mais obéit à la logique décrite ci-dessous. **Attention, il ne peut pas y avoir d'épreuve de substitution dans les EC qui se valident par des notes de pratique (voir tableaux officiels de MCC).**

Si un étudiant ou une étudiante est absent(e) à un devoir d'ECI, **il ou elle doit prendre l'initiative de transmettre lui-même/elle-même, par mail, un justificatif de son absence à la référente de scolarité de sa licence ainsi qu'à l'enseignant(e) concerné(e), et ceci au plus tard dans les 3 jours ouvrés qui suivent le devoir.** L'étudiant ou l'étudiante devra indiquer dans ce mail ses nom et prénom, l'année de licence, l'intitulé de l'épreuve et le nom de l'enseignant(e) concerné(e).

Si l'étudiant ou l'étudiante ne fait pas cette démarche ou oublie certaines de ces informations, sa demande ne pourra être traitée : dans ce cas, son absence sera automatiquement considérée comme injustifiée (ABI) et lui vaudra la note de 0/20. Les étudiantes et étudiants ne sont pas censés ignorer les dates des devoirs.

Une fois que l'étudiant ou l'étudiante a transmis son justificatif d'absence, celui-ci est examiné afin de déterminer s'il est bien valide. En dernière instance, c'est l'enseignant(e) concerné(e) qui décide si le délai de transmission et le justificatif sont valides ou non, en accord avec le ou la responsable pédagogique du diplôme ou de l'année. **Sont acceptés comme justificatifs : certificats médicaux, certificats de décès d'un membre de la famille, convocations officielles (à un examen ou un concours), datés du jour du devoir.**

Il n'y a pas de ratrappage des épreuves de substitution.

En ce qui concerne les étudiantes et étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité pour une UE ou un EC, il est rappelé que « dispense d'assiduité » ne signifie pas « dispense d'évaluation ». En particulier, **si un étudiant ou une étudiante est salarié(e), son employeur est censé le/la libérer pour tous les devoirs d'ECI en classe, à quelque moment qu'ils aient lieu.** La scolarité de l'UFR peut délivrer une convocation aux étudiantes et étudiants concernés, afin de prouver à leurs employeurs qu'un devoir est bien programmé.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LA LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Une absence avec un justificatif valide entraîne automatiquement une neutralisation temporaire de la note du devoir concerné, qui, dans le carnet de note de l'EC ou de l'UE, se manifeste par la mention ABJ (absence justifiée). À l'issue de toutes les évaluations du semestre et de la neutralisation temporaire de toutes les notes pour lesquelles l'étudiant ou l'étudiante a une absence justifiée, plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- L'étudiant ou l'étudiante n'a aucune note dans l'EC ou l'UE concernée, car il/elle a une absence avec un justificatif valide pour tous les devoirs du semestre : dans ce cas, il/elle a droit à 2 épreuves de substitution pour cet EC ou cette UE ;
- L'étudiante ou l'étudiant n'a qu'1 seule note dans l'EC ou l'UE concernée : dans ce cas, il/elle a droit à 1 épreuve de substitution pour cet EC ou cette UE ;
- L'étudiante ou l'étudiant a au moins 2 notes dans l'EC ou l'UE concernée : dans ce cas, il/elle n'a pas droit à une épreuve de substitution, sauf s'il/elle a une absence justifiée à un devoir dont la note est obligatoirement retenue dans le calcul de la moyenne (c'est-à-dire dans une UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans le tableau des MCC est le mode de calcul n°5) ou dont la note est considérée comme la note « référence » (c'est-à-dire dans une UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans le tableau des MCC est le mode de calcul n°2). Dans ces deux derniers cas, il/elle a droit à 1 épreuve de substitution.

Si, à l'issue des épreuves de substitution, l'étudiant ou l'étudiante n'a que 2 notes (y compris celle(s) de l'épreuve ou des épreuves de substitution) dans un EC ou une UE, sa moyenne pour cet EC ou cette UE est calculée de la manière suivante :

- dans les EC ou les UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans les tableaux de MCC est le mode de calcul n°4 ou n°5, la moyenne est calculée classiquement, c'est-à-dire qu'elle correspond à la moyenne des 2 notes que l'étudiant ou l'étudiante a obtenues ;
- dans les EC ou les UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans les tableaux de MCC est le mode de calcul n°2, la moyenne est déterminée en comparant la moyenne des deux notes de l'étudiant ou de l'étudiante et la note qu'il/elle a obtenue au devoir considéré comme celui de fin de semestre (que ce dernier ait été réalisé au même moment que tous les autres étudiants et étudiantes ou au moment des épreuves de substitution). La meilleure des deux est retenue et constitue la moyenne qui figure sur son bulletin de notes.

RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant ou l'étudiante se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant(e) chargé(e) du TD et si l'étudiant ou l'étudiante s'est présenté(e) au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants et étudiantes inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiantes boursières et étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiantes et étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils ou elles sont inscrit(e)s, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au/à la responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.

En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie :

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit(e) en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université (situation de handicap, sportif de haut niveau).

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document portant dispense d'assiduité, délivré par le ou la responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant ou de l'étudiante. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant ou de l'étudiante aux TD demeure obligatoire.

NB : les étudiantes et étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. **Attention** : toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant ou de l'étudiante, si ce dernier ou cette dernière le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant ou l'enseignante aux étudiantes et étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux étudiantes et étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux ou celles où il existe un contrôle terminal. À défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant ou l'étudiante bénéficiaire de la dispense.

2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiantes et étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant ou l'étudiante avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

NB : Attention : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

LEXIQUE DU LMD

AJAC : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant ou une étudiante qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il/elle devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il/elle lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L1/L2 et en L2/L3, il n'existe pas en L1/L3, ni en M1/M2.

NB : pour la Licence en Sciences de l'éducation, en plus de ce système des 8 UE sur 10, s'applique la validation des blocs disciplinaires dans le cadre des regroupements cohérents d'UE.

Capitalisation : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC. Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

Contrôle continu (CC) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

Contrôle continu intégral (ECI) : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiantes et étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

Contrôle terminal (CT) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants à l'issue de chaque semestre.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant ou l'étudiante doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiantes et étudiants qui réussissent leurs examens.

Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant ou l'étudiante qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique).

Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.

L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

Doctorat : 3^e grade du système LMD (bac+8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

Élément constitutif (EC) : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

Équipe pédagogique : ensemble des enseignantes et enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

Formation initiale : formation initiale destinée à l'étudiant ou à l'étudiante qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

Formation continue : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Grade : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

LMD (Licence Master Doctorat) : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac+3 (Licence), bac+5 (Master) et bac+8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiantes et étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Licence : 1^{er} grade du système LMD (bac+3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

L1 : 1^{ère} année de formation en Licence

L2 : 2^{ème} année de formation en Licence

L3 : 3^{ème} année de formation en Licence

Majeure/Mineure : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

Maquette : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

Master : 2^e grade du système LMD (bac+5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

M1 : 1^{ère} année de formation en Master

M2 : 2^{ème} année de formation en Master

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant ou l'étudiante durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

Mémoire : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Mention : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

Mobilité : possibilité offerte à l'étudiant ou à l'étudiante de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

Offre de formation : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagées.

Parcours : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant ou l'étudiante des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Partiels : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

Passerelle : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant ou l'étudiante permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

Rattrapage : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant ou à l'étudiante n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

Semestre : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

Session d'examens : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin du semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants et étudiantes de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiantes et étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

Supplément au diplôme : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant ou à l'étudiante à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant ou l'étudiante.

TICE : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP) : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiantes et étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

Transfert : lorsqu'un étudiant ou une étudiante souhaite changer d'établissement universitaire, il/elle demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante et après étude du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante.

Tutorat : accompagnement au bénéfice d'un étudiant ou d'une étudiante qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur ou la tutrice peut être un enseignant/une enseignante ou un étudiant/une étudiante.

UFR (Unité de Formation et de Recherche) : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

Unité d'enseignement (UE) : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

UE transférable : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant ou l'étudiante peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il/elle change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

Validation : décision administrative attestant que l'étudiant ou l'étudiante a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant ou l'étudiante y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

VAE/VAP : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRES PIERRE SINEUX



La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, bibliotheque@unicaen.fr).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiantes et étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « NoctamBU » : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en accès libre (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des 4 BU qui est publié sur le site www.unicaen.fr/bu). Elle est ouverte à tous les étudiantes, étudiants et personnels de l'université ainsi qu'aux personnes extérieures (l'inscription peut être payante dans ce dernier cas). Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau.

Les fonds très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Ils sont principalement conservés dans les magasins : des demandes doivent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur ou une autre lectrice.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

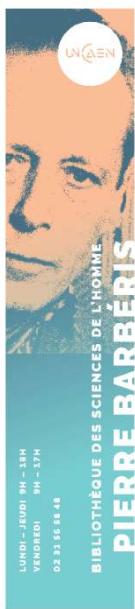
L'application *Affluences* permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt d'ouvrages, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels, l'utilisation du wifi ou des copieurs-scanners. Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail bibliotheque@unicaen.fr ou « chat » (depuis la page catalogue.unicaen.fr).

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.

Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est disponible sur demande auprès de nos référentes et référents handicap : scd.handicap@unicaen.fr

Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres...

LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS



Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du Spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'Education, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à toutes et tous. Coordonnées : bu.barberis@unicaen.fr, accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition de la communauté étudiante et enseignante : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. La bibliothèque met aussi à la disposition des étudiantes et étudiants les mémoires de Master 2 de chaque discipline et les valorise depuis 2019 en déposant sur la plateforme nationale DUMAS le mémoire au format numérique.

Elle fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi : le lundi de 9h30 à 18h, du mardi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants et étudiantes de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont essentiellement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÜARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N, au premier étage, salle SB116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).

Ouverture du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Pendant les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libre-accès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU LABORATOIRE HISTEMÉ

Il se situe dans le bâtiment N, au premier étage, salle SA 108-109 (tél. : 02 31 56 52 63, responsable : Françoise Passera.).

Il est ouvert sur rendez-vous en adressant sa demande à : francoise.passera@unicaen.fr.

La bibliothèque de l'unité de recherche UR 7455, Histoire, Territoires et Mémoires est ouverte à tous, étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs. Ces fonds portent exclusivement sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement sur des thématiques explorées par les chercheuses et chercheurs : la répression allemande durant l'Occupation, la justice militaire, la déportation, la propagande, l'épuration, l'histoire de la Normandie durant la Seconde Guerre mondiale, l'histoire et la mémoire du Débarquement et de la bataille de Normandie.

Il se caractérise aussi par la présence de fonds documentaires réunis par les chercheuses et chercheurs : presse des années de commémorations, dossiers documentaires, reproductions de témoignages, etc. Les inventaires sont disponibles sur le site du laboratoire : <https://histeme.unicaen.fr/>

La plupart de ses ouvrages et des mémoires universitaires sont empruntables. La documentation est, en revanche, consultable sur place uniquement. Les photocopies font l'objet d'une demande.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants et étudiantes inscrits à l'université (coordonnées : 02 31 56 77 34, bibliotheque@unicaen.fr).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs et aux lectrices de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. Elle propose le prêt d'ordinateurs portables, ainsi que des salles de travail en groupe, réservables sur Affluences, équipées d'un système de partage d'écran.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

La principale est la bibliothèque Alexis de Tocqueville, bibliothèque du réseau de Caen la mer, située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, <https://bibliotheques.caenlamer.fr/>

LE CLES

L'arrêté du 03 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidates et candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure l'**obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiantes et étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). **Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiantes et étudiants dans plusieurs langues étrangères.** Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension orale et écrite, l'expression orale et écrite, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES, le candidat ou la candidate doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiantes et étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiantes et étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiantes et étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignantes et enseignants de langue.

INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant ou enseignante en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN :
<https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : intl.certifications@unicaen.fr

SE PRÉPARER AU CLES

En théorie, un étudiant ou une étudiante peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidates et candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locutrices et locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant ou enseignante), inscription obligatoire : intl.certifications@unicaen.fr, et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et étudiantes et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- une sur la plateforme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- une sur la plateforme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante : <https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignantes et enseignants.

Pour plus d'informations :

- <https://pedagogie.unicaen.fr/service/pix/>
- contact : pix.info@unicaen.fr

INFORMATIONS UTILES

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant - DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr. Les demandes sont à effectuer en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiantes et étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers ou étudiantes étrangères sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers et étudiantes boursières du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par la scolarité en lien avec le ou la responsable de la formation.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignantes et enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant ou une étudiante est déclaré(e) non assidu(e), les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiantes et étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiantes et étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de les rassembler autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiantes et étudiants au conseil d'UFR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiant(e)s en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>

<https://twitter.com/aehc14>



ARTÉMIS - Association des étudiant(e)s de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>

https://twitter.com/bde_artemiscaen



AESEC - Association des étudiant(e)s de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association étudiante sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



ÉTHOS - Association de philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HUMANUMI – Association des étudiant(e)s en humanités numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

https://www.instagram.com/res_publicaen/

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiantes et étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le ou la responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le ou la responsable de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante peut prendre la forme de l'attribution de crédits ECTS, de points bonus, ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant ou de l'étudiante durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport et d'un oral de soutenance.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Licence :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet professionnel...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

TEL 02 31 56 55 12

MAIL orientationinsertion@unicaen.fr

LIEU campus 1 bât. B • niveau 0

Pour s'informer sur le devenir des étudiantes et étudiants de l'université de Caen : poursuites d'études, métiers, salaires...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>